GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

GAZETTE

Au service de la communauté policière depuis 1938

Vol. 70, N° 3, 2008
www.grc-rcmp.gc.ca

Sur le qui-vive

Les tenants et aboutissants de la sécurité nationale

Le terrorisme national
Contrer la menace de l'intérieur

Le Web dernier cri
La communauté du renseignement américaine adopte le Web 2.0

Fatigue chez les policiers
Des solutions pour la gérer

Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Canada

Pleins feux sur la sécurité nationale

Bombe terroriste. Tactiques terroristes sur Internet. Grave atteinte à la sécurité. Fraude financière majeure. Autant de scénarios qui peuvent avoir une incidence directe et grave sur la sécurité nationale.

Dans ce numéro, nous examinons comment les services de police acquièrent les connaissances et les compétences pour prévenir de tels incidents, s'y préparer et y répondre efficacement.

Dans notre article de fond, Caroline Ross se penche sur la menace croissante des extrémistes présents au Canada et sur le rôle de la GRC dans des enquêtes sur de possibles liens terroristes. Elle décrit ce qui fait la grande qualité des enquêtes sur des activités terroristes présumées.

La préparation à un incident touchant la sécurité nationale est une tâche complexe dans notre monde sans frontières. La *Gazette* a dépêché ses observateurs à un exercice d'intervention d'urgence d'une journée à Hamilton où trois attaques simultanées se sont déroulées. Voyez comment plus de 100 premiers répondants de divers services de police se sont comportés dans ce scénario surprise.

Nous nous penchons aussi sur l'engagement des jeunes Canadiens et sur la façon dont les initiatives de relations communautaires les incitent, ainsi que les collectivités vulnérables, à participer aux échanges sur la sécurité nationale.

Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN) de la GRC dressent un bilan positif des changements récents, notamment le démembrement de cibles terroristes significatives en 2006 – 2007. Voyez ce qui a changé aux ECSN.

Deux autres secteurs spécialisés de la GRC — la Section des enquêtes spéciales sur les questions d'immigration et de passeport et le Programme de protection des transporteurs aériens — nous apprennent comment ils assurent la sécurité nationale à l'intérieur et à l'extérieur du Canada.

Dans ce numéro, nous donnons la parole à nos partenaires des forces de l'ordre qui continuent à prioriser la sécurité nationale.

Alain Goudreau, du Centre des sciences pour la sécurité nationale de Recherche et développement pour la défense Canada, décrit la tâche complexe mais essentielle d'évaluation de tous les risques pour le gouvernement du Canada. Lisez tout sur l'étude qui permettra d'évaluer la capacité du Canada à répondre à de menaces pour la sécurité.

Brent Smith, du Terrorism Research Center au Fulbright College (Université de l'Arkansas), analyse les comportements terroristes aux É.-U. à partir d'attentas passés. Selon lui, la compréhension des modèles passés pourrait aider la police à se à de futures attaques.

Internet est devenu un outil puissant pour les terroristes, les victimes et les services de police.

Le professeur Gabriel Weimann, qui enseigne dans une université d'Israël, pige dans son étude approfondie de l'utilisation d'Internet par les terroristes pour décrire la dernière tendance — la diffusion ciblée afin de cibler un auditoire particulier.

Le journaliste canadien Peter Zimonjic vivait à Londres et a pris le métro la journée des attentats à la bombe, le 7 juillet. Profondément troublé par ce qu'il a vécu, il a lancé un site Web de soutien aux victimes et, cette année, il a publié un livre retraçant la chronologie des attentats à l'aide de témoignages de survivants. L'entrevue qu'il a accordée à la *Gazette* porte sur le rôle que le site Web a joué afin de permettre aux victimes, y compris les policiers, de trouver de l'aide.

Pour sa part, Michael Wertheimer, du U.S. Office of the Director of National Intelligence, écrit de quelle façon les défis que doivent relever les milieux du renseignement poussent leurs membres à trouver de nouvelles façons d'effectuer des analyses, à l'aide du Web 2.0.

En dernier lieu, dans nos chroniques régulières, nous donnons la parole à un expert en communication tactique, traitons d'un projet pilote sur l'utilisation de caméras placées sur la tête des policiers du R.-U. et examinons la fatigue des policiers et la façon de mieux la gérer.

Vous pouvez consulter tous ces articles en ligne et de nombreux numéros précédents à l'adresse suivante : ***www.rcmp-grc.gc.ca/gazette/index.html***.

Katherine Aldred

Du nouveau sur la sécurité nationale à la bibliothèque de Collège canadien de police
www.cpc.gc.ca/library_f.htm

Livres

Collège canadien de police, *Emerging International Threats: A Police Perspective / Nouvelles menaces internationales: la perspective policière,* Ottawa, Canada: 2007. VL 2009. HV 7431 Em3.

Hamilton, Dwight. *Inside Canadian Intelligence: Exposing the New Realities of Espionage and International Terrorism*, Toronto, Canada: Dundurn Press, 2006. JL 86 .I58 H18.

Munn-Venn, Trefor. *A Resilient Canada: Governance for National Security and Public Safety*. Ottawa, Canada: Conference Board du Canada, 2007. HV 6419 R31.

Riordan Raaflaub, Tim. *Civilian Oversight of the RCMP's National Security Functions / Surveillance civile des fonctions de la GRC en matière de sécurité nationale*, Ottawa, Canada: Service d'information et de recherche parlementaires, 2006. HV 7641 R11.

Comité permanent sur la sécurité nationale et la défense, *Borderline Insecure*, Ottawa, Canada: 2005. HV 7955 C16.

Articles

Herzog, Jeffrey Owen. "*Using Economic Intelligence to Achieve Regional Security Objectives.*" International Journal of Intelligence and Counterintelligence, Vol. 21, No. 2, (Summer 2008): p. 302–313.

Razavy, Maryam. "*Sikh Militant Movements in Canada.*" Terrorism and Political Violence, Vol. 18, No. 1, (Spring 2006): p. 79–93.

GAZETTE

Au service de la communauté policière depuis 1938

Vol. 70, N° 3,2008 — Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

Il faut créer des liens étroits entre les organismes lorsque la sécurité nationale est en jeu.

Caroline Ross

Dossier

Sécurité nationale

8 Protéger les Canadiens contre le terrorisme national
11 Mise en oeuvre d'un plan conjoint de lutte antiterroriste
14 L'avenir des Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale
16 Atténuation des menaces à la sécurité des employés à l'étranger
17 Sensibilisation des jeunes à la sécurité nationale
18 Les attentats à la bombe dans les transports publics de Londres : le point de vue d'un survivant
20 L'évaluation globale des risques
22 Des terroristes en ligne ciblent des enfants et des femmes
24 Coup d'oeil sur le comportement terroriste
26 Armer le renseignement avec le Web 2.0

Rubriques

2 Mot de la rédaction
4 Actualités
6 Entretien avec George Thompson, Ph.D., spécialiste en communications tactiques
12 Forum — La sécurité nationale est-elle trop axée sur le terrorisme?
28 Saviez-vous que . . .
29 Reportage — Des experts canadiens offrent leur soutien à une enquête au Guatemala
30 Reportage — Gérer la fatigue chez les policiers
32 Reportage — Avantages et inconvénients des caméras de tête
34 À l'avant-scène
36 Un groupe de l'évaluation de la menace en Alberta cible la violence familiale
38 Les dernières tendances — Le recrutement virtuel à la Police de Vancouver

EN COUVERTURE :

Des membres de l'Unité d'intervention d'urgence du Service de police de Hamilton évalue la situation d'un train ayant fait l'objet d'un détournement durant un exercice de lutte antiterroriste tenu à Hamilton (Ontario) en mai 2008. L'exercice réunissait quelque 110 intervenants de trois services de police municipaux, de la GRC et de plusieurs partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux; exemple éloquent de la nécessité d'une collaboration pour assurer la sécurité nationale.

Photo : Caroline Ross

ÉDITRICE – Nancy Sample RÉDACTRICE EN CHEF – Katherine Aldred JOURNALISTE – Caroline Ross GRAPHISME – Jennifer Wale
ADMINISTRATION ET DIFFUSION – Alexandre Guilbeault TRADUCTION – Services de traduction de la GRC IMPRIMERIE – Performance Printing

COMITÉ ÉDITORIAL DE LA *GAZETTE*

S.é.-m. Lori Lynn Colbourne - insp. Craig Duffin - Edward Drodge, Ph.D. - serg. Chris Fraser - Wendy Nicol - Roberta Sinclair, Ph.D. - Brian Yamashita, Ph.D.

La *Gazette* (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des relations publiques et des services de communication de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit. Poste-publication, numéro de convention 40064068. La *Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel. On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la Rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. Pour communiquer avec nous : La rédactrice en chef — la *Gazette* de la GRC, immeuble L.H. Nicholson, pièce A200, promenade Vanier, Ottawa (Ontario) CANADA K1A 0R2, par téléphone : (613) 998-6307, par télécopieur : (613) 993-3098, par courriel : gazette@grc-rcmp.gc.ca, par Internet : ***www.rcmp.ca/gazette/index.html***

© Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (2000).

CHANGER LES CHOSES EN AFGHANISTAN

Les policiers canadiens envoyés en Afghanistan depuis 2005 obtiennent-ils des résultats tangibles? À en juger l'expérience de deux policiers canadiens de retour depuis peu, c'est sûr!

Le surint. Paul Young et le cap. Barry Pitcher sont revenus au Canada en février 2008, après une année passée à encadrer et à former des policiers afghans.

Young était à Kaboul; il donnait des conseils stratégiques et opérationnels au chef de la Police de Kaboul et a participé à la réorganisation du corps de police de la ville, qui n'avait initialement ni divisions ni hiérarchie de commandement. Les 10 000 policiers ont été répartis en quatre groupes dirigés par des commandants subalternes.

« Nous avons fait passer le nombre de commandants de plusieurs milliers à une quarantaine, dit Young, ce qui est plus raisonnable. »

Young a aussi dirigé des projets visant à reconstruire 30 postes de police délabrés de Kaboul. Dans le cadre d'un de ces projets, l'édification d'un mur d'enceinte en pierre au quartier général s'est terminée à peine quelques semaines avant qu'un autobus n'explose juste devant, tuant 35 policiers.

« Si le mur n'avait pas été là, il y aurait sans doute eu 200 ou 300 autres victimes », confie-t-il.

Pitcher, lui, était en première ligne, il faisait partie de l'Équipe de reconstruction provinciale du Canada, à Kandahar. Avec cinq de ses collègues, il a mis en place à l'intention des membres de la Police nationale afghane (PNA) des cours sur des sujets comme les premiers soins, la détection des engins explosifs artisanaux et les lieux de crime.

Nombre de ses étudiants ne savaient pas où appliquer une pression en cas de saignement et encore moins comment repérer une mine. À la fin du cours, certains étaient si heureux qu'ils l'ont serré dans leurs bras.

« Là-bas, toutes les petites choses ont leur importance, dit Pitcher. Ce sont elles qui auront un effet durable longtemps après notre départ.

« Les policiers canadiens jettent aussi les bases de la police communautaire à Kandahar, mais il faudra du temps, car la PNA a tendance à patrouiller arme à la main.

Caméra de combat des Forces canadiennes

Le cap. Barry Pitcher (à gauche) félicite des membres de la Police nationale afghane qui viennent de réussir un cours sur les postes de contrôle de la circulation en avril 2007.

« On tente de leur expliquer : "Portez vos armes en bandoulière, donnez des bonnets aux enfants, distribuez-leur des prospectus indiquant comment rester à l'écart des mines et des engins de fabrication artisanale, donnez à l'aîné du village un cellulaire. Bâtissez des relations". »

Pour en savoir plus sur le travail des policiers canadiens en Afghanistan, visitez le : ***http://www.grc.ca/peace_operations/afghanistan_f.htm***

—Caroline Ross

UN ÉCHANGE FAVORISANT LA SENSIBILISATION CULTURELLE

La GRC du Nunavut et le Service de police d'Ottawa (SPO) ont lancé un programme d'échange policier en vue d'améliorer les liens professionnels et culturels entre les policiers qui travaillent dans des collectivités inuites.

En mars 2008, deux agents du SPO ont été affectés pendant un mois à un détachement de la GRC situé dans une collectivité inuite éloignée du Nunavut, patrie des Inuits du Canada. Plus tard dans l'année, la GRC du Nunavut enverra à Ottawa deux de ses membres établis dans une collectivité inuite pour le second volet de l'échange.

Selon le serg. Mike Toohey, de la GRC du Nunavut, le rapprochement de ces deux services de police était idéal puisque Ottawa possède l'une des plus grandes populations inuites hors du Nunavut.

« Nous pourrons ainsi envoyer nos membres inuits dans un service de police municipal et les exposer à cette réalité et, en même temps, nous pourrons offrir une formation culturelle à des membres du Service de police d'Ottawa, pour leur apprendre à mieux connaître ce segment de la population », explique le serg. Toohey.

Pendant cet échange, les agents du SPO ont été affectés à Clyde River et à Hall Beach, qui comptent respectivement 820 et 654 habitants. Pendant leurs loisirs, les agents en ont appris davantage sur la culture inuite grâce à des guides de la région.

Le serg. Brad Hampson du SPO a été affecté à Clyde River. Il explique que cet échange lui a permis de mieux comprendre le « choc culturel » que vivent les Inuits qui arrivent à Ottawa.

« Ils arrivent ici les yeux écarquillés et stupéfaits. Ils n'ont jamais vu d'arbres. Jamais vu (de centres commerciaux), ajoute-t-il. Ils sont très sensibles aux tentations (comme l'alcool, les drogues et les gangs. »

Depuis cet échange, le serg. Hampson a pris contact avec des établissements résidentiels inuits à Ottawa et a aidé à organiser une activité portes ouvertes destinée aux Inuits et aux policiers, en vue d'améliorer les communications entre la police d'Ottawa et la collectivité inuite de la ville.

Le gend. Chris Boyd, du Détachement de la GRC de Clyde River, affirme que la visite du serg. Hampson lui a permis de découvrir la police urbaine et les possibilités offertes par celle-ci.

Le serg. Brad Hampson

Le serg. Brad Hampson, du Service de police d'Ottawa, et son guide inuit (photo) ont construit cet igloo et y ont dormi au cours du mois passé par le serg. Hampson au Détachement de la GRC de Clyde River (Nunavut) dans le cadre de l'échange.

Selon le gend. Boyd, de nombreux membres de la GRC du Nunavut, dont lui-même, sont des membres subalternes dont l'expérience policière se limite à des détachements isolés du Nord. Il estime qu'un échange à Ottawa aiderait à préparer les policiers comme lui à des affectations dans des centres urbains, où les panneaux de signalisation et de noms de rue sont la norme, les policiers utilisent du matériel comme l'alcootest et la surveillance vidéo, et les policiers ne connaissent pas tout le monde.

—Caroline Ross

DES FRITES AVEC ÇA?

Les conducteurs en état d'ébriété qui s'arrêtent à un restaurant à service rapide après une soirée dans les bars de Surrey (Colombie-Britannique) peuvent recevoir plus qu'une simple frite avec leur commande. Ils peuvent être arrêtés pour conduite avec facultés affaiblies, gracieuseté d'un membre de la GRC posté au guichet du service au volant.

Dans le cadre d'une nouvelle initiative de lutte contre l'alcool au volant, la Section de la circulation de la GRC à Surrey a établi un partenariat avec les restaurants à service rapide locaux pour qu'il y ait des agents d'infiltration aux services au volant les fins de semaine lorsque la clientèle des bars rentre chez elle. Des policiers en civil sont présents aux guichets des services au volant avec les employés des restaurants et observent les conducteurs pour déceler des signes de facultés affaiblies, comme un trouble de l'élocution ou une odeur d'alcool. Si un policier voit quelque chose de suspect, il avise un policier en uniforme qui attend dans une voiture de patrouille pour intercepter les conducteurs suspects lorsqu'ils quittent le restaurant.

« Ce qui compte, c'est le facteur surprise », dit le gend. Brian Nanton de l'équipe de résolution de problèmes de la Section de la circulation à Surrey.

Nanton se souvient de son premier quart de travail à un service au volant. Un conducteur est arrivé au guichet et a pris une gorgée d'une boisson alcoolisée. « C'est incroyable le nombre de personnes qui ne sont pas préoccupées par l'alcool au volant, affirme-t-il. On ne s'en doute pas avant de travailler en coulisse. »

L'initiative, appelé Projet WULF (Would you Like Fries), est en œuvre depuis l'été 2007. La GRC adapte les opérations en fonction de la saison et des ressources.

Au printemps 2008, le projet WULF se résumait à la suspension d'une vingtaine de permis de conduire et à trois arrestations. Mais selon Nanton, les chiffres ne disent pas tout.

Gracieuseté de Surrey Now

Il ne vous donnera pas de frites, mais il pourrait vous arrêter pour conduite en état d'ébriété. Le gend. Brian Nanton et la Section de la circulation de la GRC à Surrey surveillent les conducteurs en état d'ébriété aux guichets des services au volant.

« Le but principal était de faire passer le mot, affirme-t-il, en ajoutant que depuis que les médias ont diffusé la nouvelle, l'initiative vole de ses propres ailes. Les gens pensent qu'il y a des policiers à tous les services au volant les fins de semaine. Ils ont peur de conduire en état d'ébriété. »

—Caroline Ross

LA GRC PASSE AU VERT EN ALBERTA

Si les municipalités de l'Alberta et la GRC devaient être notées sur leurs infrastructures policières vertes, elles obtiendraient deux certifications argent et une or.

Les certifications ont été décernées à trois récents détachements de la GRC à Grande Prairie, à Hinton et dans la Municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB). Ces détachements ont été conçus et construits selon l'initiative Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) gérée par le Conseil du bâtiment durable du Canada. Pour obtenir une certification LEED (bronze, argent, or ou platine), les immeubles nouveaux ou rénovés doivent satisfaire à des critères environnementaux précis comme la durabilité, l'utilisation efficace de l'eau, l'énergie et la qualité de l'air, les matériaux et les ressources.

À Wood Buffalo, le nouvel immeuble LEED certifié or doit ouvrir en septembre 2008. Un mur trombe capte la chaleur du soleil, un dispositif de verre capte la lumière naturelle, les postes de travail sont aérés individuellement et les cloisons des aires de travail peuvent être ajustées en cas de croissance.

« La flexibilité était primordiale dans la conception de l'immeuble en raison des besoins de la GRC dans cette collectivité », affirme Cherie Cormier, chef de projet municipal de Wood Buffalo.

La gend. Janice Acourt, Marketing et Promotions de la GRC à Wood Buffalo, espère que ce détachement moderne incitera des agents chevronnés à venir s'installer dans la municipalité nordique en pleine expansion.

Le Détachement de Hinton, ouvert depuis mars 2007, utilise l'eau naturellement froide de la région pour le refroidissement intérieur. Il satisfait également aux exigences opérationnelles de la GRC grâce aux suggestions de membres fournies durant la conception des salles d'entrevue, des installations pour les pièces à conviction, des points d'accès et d'autres zones principales.

« Les suggestions que nous avons reçues concernant l'immeuble étaient fantastiques, affirme la serg. Brenda Burns de la GRC à Hinton. Notre objectif est d'avoir un poste de police fonctionnel; qu'il soit vert est une prime absolue. »

À Grande Prairie, où la chaleur récupérée chauffe un tunnel souterrain menant au palais de justice, on a déjà modifié la configuration des aires de travail du détachement afin d'accueillir de nouveaux membres. Le détachement vert a ouvert ses portes en juillet 2006.

Il y a d'autres projets LEED en cours à la GRC partout au Canada, notamment un nouveau quartier général pour plus de 2 500 employés de la GRC à Surrey (Colombie-Britannique).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'initiative LEED, visitez le site Web ***www.cagbc.org***.

—Caroline Ross

Le nouveau détachement de la MRWB (Alberta) comprend un mur trombe qui capte la chaleur du soleil et un dispositif de verre qui améliore la lumière naturelle.

Gend. Terry Harink

Le judo verbal

L'art d'utiliser les mots pour amener les gens à coopérer

J.J. King, Raleigh Police Department

Selon George Thompson, le judo verbal montre aux policiers comment rester calme en cas d'agression verbale, ainsi que les façons de faire dévier celle-ci, d'écouter l'autre personne et d'employer les bons mots pour l'amener à coopérer.

Selon George J. Thompson, Ph. D., ancien policier et fondateur du Verbal Judo Institute, un centre de formation sur la communication tactique situé à Auburn, dans l'État de New York, la meilleure arme d'un agent de police n'est pas son pistolet ni son bâton, mais bien ses paroles. Grâce aux ouvrages et aux cours de M. Thompson, plus de 700 000 policiers ont appris comment utiliser les mots pour arriver à leurs fins. Il a récemment fait part de quelques conseils et techniques sur le judo verbal à Caroline Ross, rédactrice pour la *Gazette.*

Qu'est-ce que la communication tactique?

La communication tactique est aussi appelée judo verbal, « verbal » désignant les mots et les stratégies de persuasion et « judo », l'art de réorienter le comportement. Il s'agit en fait d'un art martial de l'esprit et de la parole, qui montre comment rester calme en cas d'agression verbale, ainsi que les façons de la faire dévier et d'y puiser des solutions pour résoudre la situation.

De quelle façon la communication tactique influe-t-elle sur le travail des policiers?

Avant l'apparition du judo verbal, un contrevenant avait trois choix : résister, fuir ou se rendre et perdre la face. Le judo verbal offre un quatrième choix, celui de se rendre avec dignité, en se disant que c'est pour son bien. Par ailleurs, avant le judo verbal, si un policier se faisait insulter, il ne connaissait que deux façons de réagir : se laisser dominer par le comportement de l'autre ou ignorer ses insultes jusqu'à perdre la maîtrise de soi. Le judo verbal enseigne une troisième façon de réagir : faire dévier l'agression, faire de l'écoute tactique et intervenir avec fierté et dignité.

Quelles erreurs les policiers commettent-ils sur le plan de la communication tactique?

Les policiers réagissent presque toujours aux paroles qui leur sont adressées plutôt qu'au sens de celles-ci, de même qu'au ton employé et à l'attitude adoptée. Prenons l'exemple d'un automobiliste qui crie « Sale mangeur de beignes! » à un policier qui s'approche de son véhicule. Si le policier réagit à l'insulte, il donne au citoyen le contrôle de la discussion. Nous enseignons aux policiers comment ignorer ce genre de comportement, car de toute façon, ils ne peuvent rien y changer sur le coup. Il faut se concentrer sur le sens des paroles plutôt que sur les mots en soi.

Comment fait-on dévier une agression verbale?

Certaines expressions servent à faire dévier les agressions. Je recommande généralement d'en utiliser deux ou plus pour que l'intervention ait l'air naturel; par exemple, « Monsieur, je vois que vous êtes fâché, mais... », « Je regrette que vous vous sentiez comme cela, mais... », « Je comprends ce que vous dites, mais... ». Au lieu de réagir aux mots, répondez rapidement à l'aide d'expressions contenant le mot-clé « mais ». Le langage employé après le « mais » doit être professionnel et soigneusement choisi afin d'amener la personne à se conformer aux directives et à coopérer.

Comment détermine-t-on la véritable signification des mots?

Nous enseignons des techniques d'écoute tactique. Il faut se concentrer sur ce qui pousse les gens à adopter des comportements agressifs plutôt que sur leurs paroles. Prenons l'exemple d'un automobiliste furieux qui vous insulte en se plaignant qu'il sera en retard à une réunion. Vous comprenez alors que son retard est à l'origine de son emportement. Je propose la réponse suivante : « Monsieur, je comprends que vous soyez fâché et j'en suis désolé; cependant, plus vite nous réglerons cela, plus vite vous arriverez à votre rendez-vous. » Un autre pourrait vous dire : « Je ne peux pas aller en prison! Il ne faut pas que ma famille le sache! » Vous apprenez donc qu'il est père de famille, ce qui vous aide à trouver les bons mots. Les gens donnent, à leur insu, une foule d'indices sur la façon de les amener à coopérer; il suffit d'être à l'écoute.

Comment les mots peuvent-ils amener un contrevenant à se conformer aux directives?

J'enseigne une méthode de persuasion en cinq étapes. La première consiste à demander au citoyen de coopérer : « Monsieur, puis-je vous demander de sortir du véhicule SVP? ». S'il refuse, donnez-lui la raison de votre demande : « Permettez-moi de vous expliquer pourquoi je vous demande de sortir du véhicule. » À la troisième étape, présentez, sur un ton amical et en faisant preuve de précision, les conséquences

positives, suivies des conséquences négatives, puis terminez sur une note positive : « Monsieur, vous alliez quelque part aujourd'hui, n'est-ce pas? J'aimerais vous voir rentrer chez vous pour que vous puissiez rejoindre votre famille, dormir dans votre lit, vous lever demain matin et commencer votre journée comme d'habitude. C'est ce qui m'importe. Écoutez-moi bien, Monsieur. Si vous ne sortez pas du véhicule pour que je puisse le fouiller, nous devrons procéder à votre arrestation. Vous passerez la nuit en prison et en sortirez demain après-midi. Et vous devrez payer des frais de remorquage de 300 $. Je doute que cela vous plaise, donc je vous prierais de collaborer. » Notez la façon positive dont le policier a conclu son explication. Si le citoyen résiste toujours, le policier passe à la quatrième étape, qui est unique : « Monsieur, y a-t-il quelque chose que je puisse dire pour vous convaincre de sortir du véhicule? J'ose croire que oui. » Cette dernière phrase est cruciale. Le policier ne fait aucune menace et est aimable. Notez que le policier a demandé au citoyen si les mots suffiraient. S'il coopère, il ne perd pas la face. Si non, l'agent passe à la cinquième étape : il procède à l'arrestation du citoyen, le maîtrise et l'amène au poste. Les paroles font place à l'action.

Qu'en est-il du langage corporel?

Des études révèlent que nos paroles comptent pour seulement 7 à 10 % de notre incidence globale sur les autres, tandis que notre personnalité verbale (le ton de la voix) représente entre 33 et 40 % du message véhiculé. Enfin, le non-verbal (langage corporel, expressions faciales et proxémie) compte pour 50 à 60 % ou plus de l'effet que nous avons sur autrui. Si vos gestes ne correspondent pas à vos paroles, votre message n'aura pas le résultat voulu.

Avez-vous d'autres conseils à donner?

Un policier pourrait susciter une réaction tout à fait différente en commençant par demander au citoyen comment il peut l'aider. Pour ce faire, il doit utiliser une formulation comprenant l'expression « puis-je » plutôt qu'un ordre : « Monsieur, puis-je vous demander de sortir du véhicule SVP? » (au lieu de « Vous, venez ici! »). Les gens préfèrent les demandes aux ordres. De plus, le policier tire partie de l'écoute tactique : il ne se fâche plus lorsqu'une personne l'agresse verbalement. Il sourit dans son for intérieur et se dit qu'il doit écouter la personne pour savoir comment intervenir. L'agression verbale devient alors un outil. ■

Pour en savoir plus sur le judo verbal, visitez le ***www.verbaljudo.com*** (en anglais seulement).

EXEMPLES D'ÉCHANGE ENTRE UN POLICIER ET UN AUTOMOBILISTE FAISANT L'OBJET D'UN CONTRÔLE

« Votre permis de conduire SVP! » D'après George Thompson, Ph. D., fondateur du Verbal Judo Institute, les policiers qui abordent un citoyen en lui donnant un ordre rencontreront assurément de la résistance. Ils devraient plutôt suivre les huit étapes suivantes lorsqu'ils arrêtent un automobiliste.

1. **Saluez le citoyen en lui disant** « Bonjour » ou « Bonsoir ».
2. **Présentez-vous en précisant le nom de votre service :** « Je suis l'agent Thompson du Service de police de Syracuse. » Vous nommer montre que vous faites preuve d'assurance, de confiance et de professionnalisme, ce qui décourage le citoyen de vous insulter. Si vous indiquez le nom de votre service, vous aurez plus d'autorité.
3. **Précisez la raison du contrôle :** « Monsieur, j'ai remarqué que vous n'avez pas respecté l'arrêt obligatoire à l'angle des rues Third et Market. »
4. **Permettez au citoyen de se justifier :** « Y a-t-il une raison valable pour laquelle vous n'avez pas fait votre arrêt? » Faites une première pause. En vous nommant et en donnant la raison du contrôle d'entrée de jeu, vous laissez peu de place à la résistance. Observez le citoyen et écoutez bien sa réponse; il vous donnera des indices sur la façon d'intervenir.
5. **Demandez au citoyen de présenter son permis (ou une autre pièce d'identité). Si vous le croyez armé, demandez-lui :** « Avez-vous le certificat d'immatriculation et la police d'assurance de votre véhicule? Où rangez-vous ces documents dans votre véhicule? » Dites ensuite : « Y a-t-il quelque chose à cet endroit qui pourrait m'inquiéter? » Si le citoyen réagit de manière hésitante ou suspecte, il a peut-être des choses à cacher.
6. **Demandez au citoyen des explications au besoin**, puis dites-lui de rester dans le véhicule pendant que vous examinez les renseignements qu'il vous a donnés, ce qui est moins menaçant que si vous lui disiez que vous allez voir s'il figure dans vos dossiers.
7. **Rendez votre décision** (avertissement, contravention, avis des prochaines étapes, etc.).
8. **Terminez sur une note positive :** « Merci de votre coopération, Monsieur. Conduisez prudemment. »

La menace intérieure

Protéger les Canadiens contre le terrorisme national

Guylain Ouellette

Par Caroline Ross

Le 2 juin 2006, la police canadienne a arrêté 15 résidants de Toronto pour un présumé complot d'attentat à la bombe contre une infrastructure de Toronto, de meurtres de figures politiques canadiennes et d'autres actes d'extrémisme inspirés par al-Qaida.

Ce n'était pas la première fois que le pays était la cible d'extrémistes intérieurs – pensons au FLQ, aux Squamish Five et à la tragédie d'Air India* – mais le coup de filet à Toronto évoque une nouvelle menace interne, qui devrait aller s'intensifiant alors que le Canada prend des initiatives actives dans des poudrières comme l'Afghanistan et le Darfour, et qu'Internet diffuse l'idéologie extrémiste dans le salon de Monsieur Tout-le-monde.

« La menace du terrorisme intérieur est plus vive que jamais », explique le comm. adj. Bob Paulson, chef des Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN) à Ottawa. « À l'heure actuelle, des Canadiens participant à des camps d'entraînement, au Pakistan du Nord-Ouest, ont fait connaître leur intention de nous attaquer, ici en Amérique du Nord. Telle est la teneur de la menace qui nous préoccupe. »

Au Canada, les affaires de sécurité nationale relèvent de la GRC. Les ECSN enquêtent actuellement sur plus de 800 affaires pouvant être liées au terrorisme. Depuis le 11 septembre, les forces de l'ordre sont parvenues à maintenir une longueur d'avance sur les extrémistes, et ont mis en oeuvre une série de mesures afin de la préserver.

Des enquêtes de premier ordre

« L'une de mes priorités est de veiller à ce que nos moyens d'enquête soient de

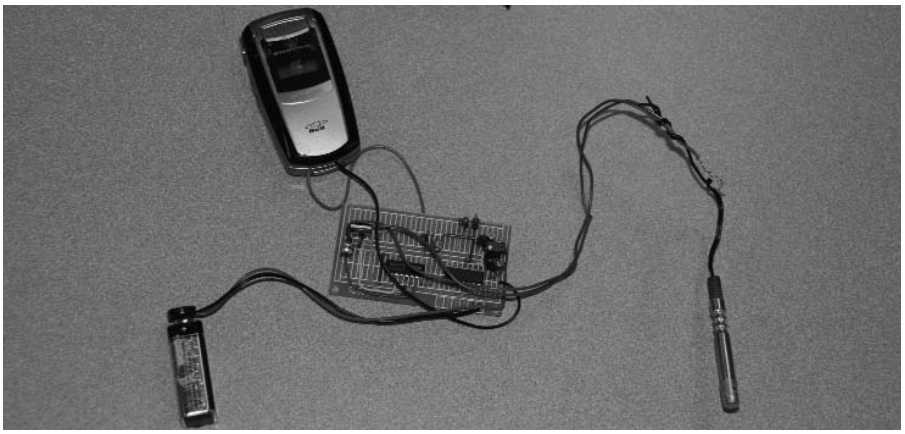

Caroline Ross

Des terroristes contemporains s'ingénient à fabriquer des engins explosifs à partir d'éléments ordinaires, comme ceux représentés ici. Des enquêteurs en matière de sécurité nationale ont saisi des articles similaires durant leur enquête sur les 15 résidants de Toronto arrêtés le 2 juin 2006.

premier ordre lorsqu'il est question d'activités terroristes présumées, précise le comm. adj. Paulson. Nous ne pouvons pas nous permettre d'accuser du retard, ne serait-ce qu'une fois, par rapport à la menace terroriste. »

Maintenir cette avance nécessite des ressources considérables – encore plus que pour les autres genres d'enquête – parce que les enquêteurs doivent constamment suivre de près les activités de plusieurs cibles clés et traiter tout incident suspect comme s'il représentait une menace réelle.

« Essentiellement, nous effectuons une analyse quotidienne de la menace : Que font ces cibles? Avons-nous les moyens de couverture nécessaires? Avons-nous les ressources voulues là où il faut? », explique le surint. Jamie Jagoe, qui supervise les enquêtes relatives à la sécurité nationale en Ontario. « Nous devons avoir le degré d'assurance voulu pour intervenir à tout moment pour contrer la menace. »

Ce degré d'assurance tient à la collaboration de partenaires comme le Service canadien de renseignements criminels, l'Agence des services frontaliers du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et les corps de police municipaux. Des spécialistes de ces organismes épaulent des membres de la GRC au sein des équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN). Établies à Toronto, à Montréal, à Ottawa et à Vancouver, les EISN assument toutes les enquêtes relatives à la sécurité nationale au pays.

L'équipe de Toronto compte actuellement à son actif quelque 125 agents, dont 50 qui sont détachés de 11 organismes partenaires. Dans les sept mois qui ont précédé les arrestations du 2 juin, cet effectif a été porté à 700 membres, dont 84 enquêteurs à plein temps au temps fort de l'enquête et 400 agents mobilisés le jour des arrestations.

L'union fait la force, et c'est ce qui fait toute l'efficacité de ces enquêtes.

Harmonisation à l'échelle de la planète

Pratiquement toute enquête sur le terrorisme intérieur a des ramifications à l'échelle internationale, explique le surint. Rick Reynolds, ancien directeur, récemment retraité, de la Sous-direction des opérations criminelles relatives à la sécurité nationale.

Les extrémistes canadiens peuvent obtenir du financement, du matériel, de l'information, de la formation et des directives idéologiques d'individus d'autres pays. Malheureusement, explique le surint. Reynolds, de nombreux pays sont des États du tiers-monde ou des États non viables, au bilan douteux quant au respect des droits de la personne.

« Il n'y a qu'à examiner le rapport de la commission O'Connor... pour comprendre les risques et les responsabilités liés à la divulgation d'information à des organismes étrangers », précise le surint. Reynolds, en référence à une commission d'enquête du gouvernement tenue en 2004 sur le rôle joué par des responsables canadiens dans l'affaire Maher Arar. M. Arar, un citoyen canadien, a été détenu aux États-Unis et renvoyé en Syrie, où il a été interrogé et torturé en tant que terroriste présumé. Selon le rapport définitif de la commission, « pour prendre les décisions de détenir et de renvoyer M. Arar, les autorités américaines se sont très probablement appuyées sur l'information concernant M. Arar fournie par la GRC, [...] et une partie de cette information dépeignait M. Arar d'une façon inexacte et injuste. »

Dans la foulée du rapport de la commission d'enquête, les ECSN ont instauré un cadre de gouvernance centralisé chargé de superviser toutes les enquêtes relatives à la sécurité nationale. La responsabilité des relations étrangères revient au bureau central, où une équipe désignée veille à ce que l'information divulguée à d'autres pays soit exacte, pertinente, conforme sur le plan juridique et encadrée par les mises en garde voulues.

« Ce cadre autorise un haut degré de responsabilisation et d'uniformité, explique le surint. Reynolds, ce qui favorise la collaboration des ECSN avec les organismes étrangers dans les affaires de sécurité mutuelle, tout en préservant les valeurs de la société canadienne.

Un précédent jurisprudentiel?

Le fait que les services de police canadiens et l'organisme canadien du renseignement de sécurité sont assujettis à différentes exigences de divulgation est un défi constant pour les enquêteurs des EISN.

Les corps policiers, en tant qu'élément de la Couronne, sont tenus de divulguer pleinement toute l'information pertinente à une poursuite criminelle. Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), un organisme civil, n'est pas assujetti à la même obligation. Toutefois, il fournit régulièrement à la GRC de l'information qui pourrait influer sur l'issue d'enquêtes relatives à la sécurité nationale.

Pour les enquêteurs des EISN, il est souvent fastidieux, compliqué, voire impossible de faire accepter par le tribunal de l'information fournie par le SCRS comme preuve – même lors des demandes préliminaires de mandats de perquisition ou d'écoute électronique. Mais avec le procès

du premier adulte impliqué dans l'affaire de Toronto, la situation pourrait changer.

« La défense présente une requête pour obliger le SCRS à divulguer de l'information par l'entremise du procureur de la Couronne tout comme la GRC est tenue de le faire, précise Debra Robinson, avocate-conseil aux Services juridiques de la GRC.

La requête doit être entendue en décembre 2008, et l'issue pourrait révolutionner les modalités de divulgation judiciaire au Canada. « C'est un cas inédit, explique Mme Robinson. Il sera intéressant de connaître la décision du tribunal. »

Un réseau étendu d'observateurs

Les enquêteurs sur la sécurité nationale ne peuvent être partout à la fois, à l'affût d'indices signalant des menaces d'attentats. Il est utile d'avoir des gens sur le terrain sensibilisés aux signes avertisseurs et à ce qu'il faut faire s'ils repèrent quelque chose de suspect.

En avril 2008, la GRC a donc mis sur pied un système de rapport d'incidents suspects pour les cibles d'infrastructures essentielles comme les métros et les oléoducs. Lancé comme projet pilote, le système permet à des responsables d'infrastructures préalablement autorisés au pays à déclarer des incidents dans une base de données protégée. Les analystes de la GRC examinent périodiquement les rapports pour en dégager les liens et rehausser le niveau de priorité en conséquence.

Les ECSN ont également entrepris de créer un réseau national d'agents d'information antiterroriste (AIAT) – agents qui sont familiers avec les indicateurs, les menaces et les processus relatifs à la sécurité nationale afin de sensibiliser le personnel sur le terrain et relayer les observations aux EISN. Il s'agit d'amener les agents de première ligne à penser « sécurité nationale » au quotidien, explique le serg. Steve Corcoran, instigateur du programme, qui a formé plus de 100 AIAT en Colombie-Britannique.

Le réseau regroupe les districts de la GRC, les services de police municipaux et des organismes externes comme le service correctionnel de la C.-B., le service des agents de conservation de la C.-B. et le ministère des Pêches et Océans. L'affaire de Toronto illustre avec éloquence l'utilité des partenariats, explique le serg. Corcoran.

« (Les suspects de Toronto) ont dressé un camp dans un boisé.... Les agents de Pêches et Océans et les agents de conservation sont tout aussi bien placés que les policiers pour repérer ces activités, alors il faut les sensibiliser aux indices révélateurs. »

Une approche préventive

Le meilleur moyen de lutter contre le terrorisme intérieur serait peut-être pour la police de nouer de solides partenariats communautaires afin de mobiliser les membres de la collectivité dans la recherche de solutions aux initiatives de radicalisation au pays.

C'est certainement ce que souhaitent l'insp. Jim Stewart de la GRC et son équipe. L'insp. Stewart préside un groupe de travail qui réunit des intervenants du gouvernement fédéral, de l'Association canadienne des chefs de police et de services de police de Victoria à Halifax. Ensemble, ils collaborent à l'élaboration d'une stratégie pancanadienne de contre-radicalisation, inspirée d'initiatives similaires au Royaume-Uni.

« Il s'agira d'une initiative spécifiquement canadienne, qu'on a raffinée pour aider les collectivités à mieux reconnaître les activités de radicalisation qui mènent à la violence », précise l'insp. Stewart.

La stratégie intégrera plusieurs initiatives de sensibilisation des ECSN, notamment des groupes consultatifs communautaires qui ont aidé à rassurer les membres de la collectivité à l'issue des arrestations du 2 juin. L'insp. Stewart espère également diffuser des éléments de la stratégie par l'entremise du réseau des AIAT.

« C'est un moment tout à fait opportun d'agir, explique l'insp. Stewart. Dans le contexte de l'après-11 septembre, le Canada n'a pas connu d'attentats terroristes; la GRC et ses partenaires n'ont pas à nouer des partenariats en situation de crise. « Nous adoptons une démarche préventive, afin de faire en sorte que le terrorisme demeure un non-événement. » ■

Guylain Ouellette

Cette station du métro de Toronto est l'une des nombreuses infrastructures essentielles du pays qui profiteront du nouveau système de signalement des incidents suspects, qui permet aux responsables d'infrastructures, à la GRC et à des intervenants du gouvernement, du renseignement et des services de police d'échanger de l'information sur les menaces à la sécurité de nature criminelle.

* En octobre 1970, les membres du Front de libération du Québec (FLQ) ont enlevé deux représentants du gouvernement, et en ont assassiné un. En 1982, cinq Canadiens ont mené un attentat à la bombe contre des infrastructures en Colombie-Britannique, puis ont été appréhendés près de Squamish (C.-B.). En juin 1985, les 329 passagers d'un avion d'Air India en partance de Montréal ont péri lorsque l'appareil a explosé en plein vol. Des résidants canadiens ont par la suite subi un procès pour avoir placé une bombe parmi les bagages.

110 intervenants contre 8 extrémistes

Évaluer la capacité d'intervention

Par Caroline Ross

Scénario : Des extrémistes armés détournent un train et un bateau dans une grande ville portuaire canadienne. Le train part pour Toronto avec une arme chimique à bord. Le bateau, rempli d'explosifs, se dirige vers un grand pont durant l'heure de pointe. D'autres extrémistes se terrent dans un entrepôt sur la jetée avec en leur possession des armes, des otages et des bombes.

Une telle situation pourrait-elle arriver? Ce fut le cas le 27 mai 2008 à Hamilton (Ontario).

Cela s'inscrivait dans le cadre de l'opération Midnight Express (OME), un exercice d'intervention d'urgence d'une journée coordonné par le Service de police de Hamilton (HPS) et auquel ont participé plus de 110 premiers intervenants des services de police municipaux de Hamilton, de Halton et de Niagara; la GRC; le chemin de fer Canadien Pacifique; la ville de Hamilton; les services d'urgence et d'incendie de Hamilton et l'hôpital de Hamilton.

« Nous voulions évaluer l'interopérabilité et renforcer les partenariats », affirme Paul Morrison, surint. au HPS et président du comité de planification de l'exercice. « Nous devions nous pencher sur les menaces croissantes dans notre collectivité. »

Morrison et son équipe ont conçu l'exercice pour qu'il se déroule en temps réel; les participants n'ayant que peu ou pas de connaissances préalables de la situation. Les événements ont débuté par l'accident apparemment banal d'un véhicule avant qu'un incident extrémiste de grande envergure ne touche plusieurs sites. L'équipe de commandement en cas d'incident était dirigée par le chef adjoint du HPS, Ken Leendertse.

Morrison reconnaît que la GRC est habituellement responsable d'intervenir en cas d'incident extrémiste en vertu d'un mandat de sécurité nationale, mais il réitère l'importance d'évaluer la capacité d'intervention locale advenant que la police fédérale ne puisse pas se présenter immédiatement sur les lieux.

Le surint. Jamie Jagoe, off. resp. des Enquêtes relatives à la sécurité nationale de la GRC en Ontario, est d'accord : « Il importe d'étendre l'intervention policière, la situation réelle pouvant être très complexe. L'objectif est d'assurer la mise en place de systèmes et de synergies. »

On a mis ces systèmes et ces synergies à l'essai au cours de la journée. Les équipes tactiques de Hamilton, de Halton et de Niagara et le Groupe tactique d'intervention en sûreté maritime (GTISM) de la GRC ont procédé à des assauts simultanés dans le train, l'entrepôt et le bateau. Les forces municipales ont fait l'essai du système d'interopérabilité radio fourni par la GRC, tout en résolvant certains problèmes. Transports Canada a transmis des renseignements cruciaux sur la façon sécuritaire de dérouter le trafic maritime pendant l'assaut du navire. Les services médicaux de Hamilton ont trié les victimes et évalué les voies de communication entre les premiers intervenants et le personnel de l'hôpital.

L'exercice ne s'est pas fait sans heurts — l'assaut de l'entrepôt a été retardé par un problème de communication, par exemple, — mais les intervenants fédéraux, provinciaux et locaux ont démontré qu'ils pouvaient collaborer et résoudre des problèmes en temps de crise, affirme Morrison.

Caroline Ross

Le chef adjoint Ken Leendertse du HPS a coordonné les efforts de plus de 110 premiers intervenants durant un exercice de lutte antiterroriste à Hamilton (Ontario) en mai dernier.

Il attribue la réussite à une structure commune de commandement et de contrôle cohésive et bien informée.

L'exercice et le compte rendu étant achevés, le HPS souhaite partager son expérience lors d'un forum de formation d'une journée pour les commandants du Collège de police de l'Ontario.

« Il faut absolument transmettre ce type d'informations à d'autres services de police pour qu'ils puissent améliorer leur planification », affirme Morrison. Il ajoute que la vidéo de l'exercice, filmée par l'Ontario Police Video Training Alliance, contribuera à mettre en valeur les leçons apprises.

Morrison invite les forces de police intéressées à organiser des exercices similaires à communiquer avec lui au HPS (***www.hamiltonpolice.on.ca***). ■

Vous planifiez un exercice de sécurité nationale?

Les membres du comité de planification de l'OME vous offrent ces conseils :

- Réalisez l'exercice en fonction des responsabilités et des capacités de votre service.
- Tirez des leçons des services qui ont tenu des exercices similaires.
- Demandez du financement auprès de sources comme le Programme conjoint de protection civile du gouvernement du Canada.
- Commencez la planification dès maintenant et prévoyez un long processus. La planification de l'OME a duré huit mois.
- Utilisez un format de planification opérationnelle normal et incluez un plan d'évaluation.
- Composez votre comité de planification d'après l'expertise du personnel et non le grade.
- Pendant l'exercice, formez un groupe qui surveillera et évaluera les scénarios. Étalez les quarts de travail afin que le personnel demeure alerte.
- Ne vous limitez pas aux résultats attendus, soyez prêt à tout.

La sécurité nationale est-elle trop axée sur la lutte contre le terrorisme?

Les spécialistes

Comm. adj. Bob Paulson, Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, GRC
Sénateur Colin Kenny, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, Canada
Norman Inkster, président du Comité consultatif sur la sécurité nationale pour le Premier ministre du Canada

Comm. adj. Bob Paulson

Voilà une question très pertinente à notre époque. Je dirais que non. On pourrait plutôt se demander si notre stratégie actuelle à l'égard de la sécurité nationale nous empêche de lutter efficacement contre le terrorisme. Et à cette question, je crains de devoir répondre oui.

Voyons ce qui est à l'origine de notre intérêt marqué pour la sécurité nationale. Des terroristes ont détourné des avions pour les faire s'écraser sur des édifices aux États-Unis. Ailleurs, ils ont fait exploser des bombes dans des trains, des métros et des boîtes de nuit. Des terroristes complotent toujours en vue de commettre des attentats, et bien qu'il n'ait pas encore été attaqué, le Canada est l'une des cibles d'Al Qaida. La menace pèse toujours. Au point où nous en sommes venus à surveiller certains de nos citoyens, qui se sont radicalisés et se livrent à des activités criminelles. Des Canadiens se rendent au Pakistan pour participer à des camps de terroristes.

La sécurité nationale est au cœur du mandat des gouvernements, et le devoir premier de toute société est de protéger les citoyens contre les menaces visant leur pays. Définir la sécurité nationale n'est pas simple. L'économie, l'intégrité des frontières, les opérations dans l'espace, l'énergie, l'infrastructure, l'agriculture et la santé figurent parmi les secteurs examinés pour évaluer la sécurité d'une nation. Je crois que la nature et l'imminence de la menace doivent déterminer les mesures à prendre pour assurer notre sécurité. Le terrorisme va au-delà des risques d'attentats et de leurs répercussions. Les terroristes ne se contentent pas de nous causer du tort; ils s'attaquent au fondement même de notre identité.

À une époque où la menace à la sécurité nationale est palpable, comme aujourd'hui en raison du terrorisme, je propose que nous nous concentrions sur l'imminence de la menace avant d'accorder une attention accrue aux multiples facteurs qui pourraient compromettre notre sécurité. Autrement dit, il ne sert à rien de magasiner les extincteurs si l'incendiaire s'apprête à mettre le feu.

Tous les actes terroristes constituent des crimes et c'est pourquoi la justice pénale doit faire partie intégrante de notre intervention. Dans le contexte pénal actuel, qui est très complexe et pose de multiples difficultés, les enquêtes sur les activités terroristes ne laissent aucune place à l'échec et à l'imperfection. Il en va de la confiance de la population à l'égard de nos institutions. Une intervention antiterroriste efficace doit donc comprendre :

- un programme national exhaustif et entièrement intégré en matière d'approche communautaire et de lutte contre la radicalisation;
- une bonne capacité de renseignement, arrimée au système pénal actuel et permettant la production, à l'intention des organismes d'application de la loi, de renseignements opportuns et susceptibles de donner lieu à une action;
- des services de police dont l'effectif est suffisant et adéquatement formé et outillé pour lutter contre le terrorisme;
- un service de poursuites doté d'un personnel qualifié, professionnel et dynamique au sein d'un système pénal efficace.

Il nous faut donc établir des priorités en matière de sécurité nationale et, à mon avis, c'est ce sur quoi nous devons nous concentrer. Nous pourrons ensuite commencer à magasiner les extincteurs. Voilà pourquoi je réponds non à la question.

« À une époque où la menace à la sécurité nationale est palpable, comme aujourd'hui en raison du terrorisme, je propose que nous nous concentrions sur l'imminence de la menace avant d'accorder une attention accrue aux multiples facteurs qui pourraient compromettre notre sécurité. »

Sénateur Colin Kenny

Je ne crois pas que l'infrastructure de la sécurité nationale du Canada soit trop axée sur quoi que ce soit en ce moment. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) ne dispose pas de fonds suffisants. Les Forces canadiennes ne disposent pas de fonds suffisants. Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ne dispose pas de fonds suffisants. Et ainsi de suite.

Par conséquent, les Canadiens et les intérêts canadiens sont de plus en plus vulnérables dans un monde qui change rapidement, pas seulement aux attaques terroristes, mais aussi aux catastrophes naturelles, aux menaces à la souveraineté du pays et à l'intégrité territoriale, aux pandémies et à l'espionnage industriel. La liste est longue.

Mais à savoir si le Canada affecte un trop grand pourcentage de son budget de sécurité au terrorisme, je crois que la réponse est non. Mais je dois admettre que je ne suis pas du genre à prendre des risques quand l'enjeu est trop grand.

Au XXIe siècle, opter pour le laissez-faire en matière de terrorisme est un pari trop risqué. La nature du terrorisme a changé lorsque de nombreuses personnes ont démontré qu'elles étaient prêtes à se faire exploser et à poser des actes terroristes au hasard contre des innocents au nom d'une cause.

On ne peut pas prendre ce genre de chose à la légère et se dire que ça n'arrivera pas au Canada. Ce sera le cas tôt ou tard et plus nous négligeons de nous y préparer, plus c'est probable.

À mon avis, le Canada, en n'investissant pas suffisamment dans les systèmes antiterroristes, se compare à l'Indonésie qui n'avait pas suffisamment investi dans les systèmes d'alerte aux tsunamis. Les tsunamis ne se produisent pas tous les jours, mais il est important de s'y préparer. Il est tout aussi important de se préparer au terrorisme.

Je pourrais vous donner des douzaines d'exemples qui démontrent que la préparation antiterroriste canadienne est inadéquate. En voici quelques-uns. Comment se fait-il que le SCRS, le centre nerveux antiterroriste canadien, ait moins d'employés qu'il y a 18 ans? Pourquoi les passagers de vols canadiens ne peuvent apporter un canif à bord, mais que les colis postaux ne sont pas inspectés? Comment se fait-il que seulement 14 gendarmes surveillent notre talon d'Achille, soit les Grands Lacs?

Il y a eu un incident récemment à Ottawa concernant la « géocachette », un jeu où les participants cachent des objets inoffensifs et d'autres les cherchent à l'aide de dispositifs de localisation. Dans cet incident, un participant a laissé une « cache » — une boîte de cigares en métal remplie de babioles — attachée à un lampadaire dans une zone urbaine vulnérable. Un citoyen vigilant a informé la police, qui a prévenu l'escouade antibombe. Une partie d'une artère principale et une voie réservée aux autobus ont été fermées pendant quatre heures.

Il y a des centaines de colis comme celui-là dispersés un peu partout dans Ottawa, certains dans des endroits vulnérables.

La géocachette a-t-elle soulevé un tollé? Pas vraiment. Pouvez-vous imaginer le scandale que cela provoquerait à Tel-Aviv, à Kandahar ou à Washington?

Peut-être que la plupart des Canadiens pensent que la meilleure défense contre le terrorisme est de ne pas trop s'en faire. Peut-être. Mais les Indonésiens se préparent plus sérieusement à la possibilité des tsunamis maintenant. C'est logique il me semble.

Norman Inkster

Quelle question difficile! Il faut souhaiter ne pas se tromper si on y répond par l'affirmative! L'élaboration de mesures de sécurité constitue un défi extraordinaire pour les autorités étant donné le manque de ressources et de temps dans une journée. Il n'y aura jamais suffisamment de ressources pour tout le travail à faire.

Compte tenu des crises actuelles dans le monde, personne ne peut être blâmé d'accorder la priorité aux actes criminels potentiels des terroristes.

Par ailleurs, il est difficile d'arriver à un vrai consensus sur la définition du terrorisme, car ce qui est du terrorisme pour une personne peut être un combat pour la liberté pour une autre. Étant donné le raisonnement insensé des fanatiques religieux et idéologiques, un acte terroriste peut venir de presque n'importe où, à tout moment.

Nous risquons de ne pas utiliser adéquatement nos rares ressources si, en mettant l'accent sur le terrorisme (ce qui, au dire de certains, donne une certaine légitimité aux actes terroristes, mal définis d'ailleurs), nous laissons de côté ce sur quoi les organismes d'application de la loi et d'autres responsables de la sécurité doivent vraiment se concentrer : les actes, les comportements et les complots criminels dont certains seulement sont liés au terrorisme.

Les mesures traditionnelles de l'application de la loi — prévention, détection, enquête – seront toujours les moyens les plus efficaces pour protéger le public et amener les suspects devant les tribunaux. Bref, les groupes terroristes doivent être une priorité pour les autorités parce que ces groupes, par définition, ont des intentions criminelles.

Des activités criminelles sont commises à des fins terroristes, mais à d'autres fins aussi. Les autorités ne doivent pas se concentrer sur les activités terroristes au point de perdre de vue le potentiel d'activité criminelle par d'autres groupes ou personnes qui, pour nombre de raisons absurdes et non religieuses ou idéologiques, pourraient mettre une bombe sur un avion, dans un centre d'achats bondé ou ailleurs et causer des dommages tout aussi dévastateurs chez les innocents.

Pour les autorités, le défi consiste à faire preuve de souplesse et d'équilibre. Il faut être assez souple pour reconnaître que des actes imprévus seront commis par des sources inattendues et pour y rester attentif. Il faut réorienter les ressources et l'attention rapidement pour faire face aux imprévus. Il faut trouver le bon équilibre compte tenu du fait qu'on ne dispose pas du personnel ni de l'argent nécessaire pour tout faire.

Sir Robert Peel (le fondateur de la police moderne) disait que la police est le public et que le public est la police. Autrement dit, nous avons tous un rôle important à jouer dans la lutte contre la criminalité, qu'il s'agisse d'actes terroristes ou non. ■

Enquêtes relatives à la sécurité nationale

La GRC regarde vers l'avenir

Par Donald Dawson
Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, GRC

Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN) sont peut-être le secteur de la GRC qui a connu le plus grand nombre de changements positifs ces dernières années.

Prenez l'instruction du ministre intitulée « La sécurité nationale, la responsabilité et l'obligation de rendre compte », les accords et la coopération reliés à la sécurité nationale et les enquêtes liées à la sécurité nationale dans les secteurs exigeant des précautions spéciales. Ajoutez-y la mise en oeuvre des recommandations à l'intention de la GRC contenues dans le Rapport de la Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, plus une restructuration complète axée exclusivement sur la sécurité nationale. Et vous obtenez un mouvement qui dépasse de loin la mise en oeuvre de recommandations externes inspirées du passé. En effet, les ECSN se concentrent sur le présent et regardent vers l'avenir. Elles avancent au rythme de l'évolution constante qui caractérise notre environnement, comme l'explique Bob Paulson, commissaire adjoint aux ECSN.

« La menace est bien réelle, ajoute-t-il, et ma tâche consiste à m'assurer que nous continuons à protéger nos concitoyens tout en veillant sur les gens chargés de faire le travail. »

Il fait remarquer que la supervision interne des activités des ECSN a été totalement revue, ses membres disposant maintenant d'un cadre de travail clair et concis qui garantit le contrôle et la supervision centralisés des enquêtes criminelles par la Direction générale. Cela comprend de nouvelles directives en matière de politique et normes de formation qui vont bien au-delà des recommandations du juge O'Connor. Le personnel des ECSN a maintenant un accès plus large au cours remanié d'enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale ainsi qu'à d'autres cours connexes. Ces cours couvrent d'ailleurs les enjeux soulevés par la Commission d'enquête O'Connor, dont les mandats de la GRC et du SCRS, l'échange d'information, les mises en garde relatives à l'usage possible de l'information et le rôle des agents de liaison.

« Les ECSN regardent à présent vers l'avenir, renchérit l'insp. Scott Doran, directeur intérimaire des Opérations criminelles relatives à la sécurité nationale. Nous cherchons maintenant à hausser constamment la barre. Je crois que cet accueil du changement, cette quête constante de l'amélioration caractérisent la culture que nous sommes en train de bâtir aux ECSN. »

Avec d'autres membres des ECSN, Doran souligne les francs succès remportés récemment par les ECSN. Dans bien des cas, la direction a décidément dépassé ses objectifs.

Ainsi, selon le dernier Rapport ministériel sur le rendement 2006 – 2007, la GRC a perturbé davantage de cibles terroristes importantes qu'elle ne le prévoyait et a plus que doublé son objectif de 10 sources et techniques d'information nouvelles ou élargies qui font progresser des initiatives de sécurité nationale.

L'ambition des ECSN : devenir le moteur du changement

Davantage d'équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN)

La multiplication des EISN constitue une priorité. Celles implantées à Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver ont prouvé leur efficacité. Leur caractère intégré — regroupant des membres de la GRC avec des partenaires policiers et du renseignement municipaux et provinciaux — améliore la coopération et la coordination, permet des économies d'échelle et réduit les dédoublements. Mais des affaires liées à la sécurité nationale font leur apparition dans bien d'autre endroits au pays. Aussi, on envisage à court terme de mettre sur pied une EISN en Alberta. À plus longue échéance, les ECSN comptent élargir ces équipes à d'autres provinces.

Mobilisation des acteurs de l'infrastructure essentielle

Les ECSN tentent de mobiliser davantage les intervenants par le biais du système de signalement d'incidents suspects (SIS), dont le projet pilote a été lancé au printemps dernier. Le SIS est un système protégé qui permet le signalement, l'échange et l'analyse d'information sur des activités suspectes qui pourraient indiquer des préparatifs terroristes ou toute autre activité criminelle grave. Le système vise à faciliter la détection et la prévention des atteintes graves à la sécurité nationale avant qu'elles ne présentent une menace imminente pour l'infrastructure et les citoyens canadiens. Le projet pilote actuel associe les principales sociétés de transport à Toronto et Vancouver, mais l'intention à terme est de l'étendre aux propriétaires et exploitants des secteurs de l'infrastructure essentielle dans l'ensemble du pays. En facilitant l'échange adéquat d'information sur les menaces potentielles avec ceux qui ont le besoin de savoir, on entend en bout de ligne accroître la sécurité de l'infrastructure et des citoyens canadiens.

Une plus grande proximité pour une meilleure compréhension

Les ECSN s'emploient aussi à élargir leur programme d'approche communautaire, créé en 2005. Outre une présence en Colombie-Britannique, dans la Région de la capitale nationale et dans le sud de l'Ontario, le programme a su susciter une confiance et une compréhension mutuelles entre la GRC et les membres des communautés les plus touchées par

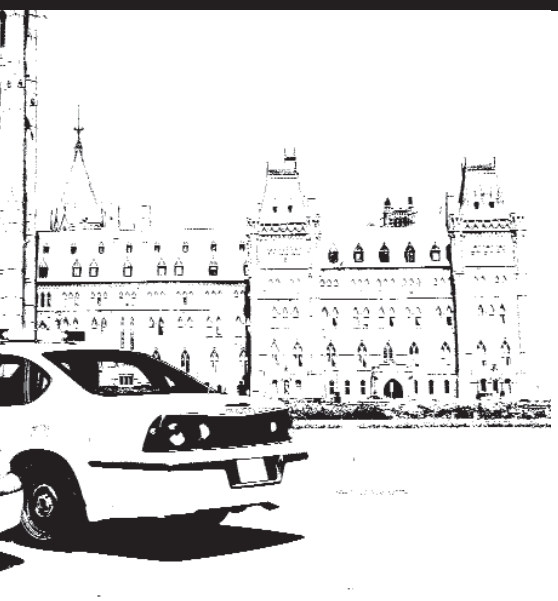

Mais peut-être encore plus éloquents que les statistiques sont les succès opérationnels : des procès pour activités terroristes à Ottawa et Toronto, une inculpation de financement terroriste plus tôt cette année en Colombie-Britannique, et la saisie au printemps dernier de comptes bancaires et du siège social montréalais du World Tamil Movement, un groupe que le gouvernement du Canada a ensuite inscrit sur la liste des organisations terroristes.

« Je crois que les gens ont fini par comprendre l'urgence de la situation et mesurer la menace qui nous guette, tant au plan opérationnel qu'organisationnel, de dire Paulson. Le terrorisme est un crime. La GRC prévient, détecte, perturbe et enquête sur le terrorisme et les autres infractions à la sécurité nationale. Et de manière générale, on peut dire qu'elle fait du bon travail. »

À ce titre, on citera l'engagement de la GRC à l'égard d'une intégration avec ses partenaires, en particulier d'autres corps policiers et du SCRS. La coopération avec ces derniers sur les questions de sécurité nationale n'a cessé de s'améliorer ces derniers temps. Au mois d'août 2007, la GRC, de concert avec d'autres membres de l'Association canadienne des chefs de police, a adopté la Structure commune pour la sécurité nationale qui guidera la lutte des organismes canadiens d'application de la loi contre le terrorisme et les menaces à la sécurité nationale. L'année d'avant, elle signait un protocole d'entente renouvelé avec le SCRS. Ce document témoigne des relations de travail étroites qu'ont nouées les deux organismes ces deux dernières années.

À l'interne, les ECSN s'efforcent de poursuivre sur leur lancée. On compte maintenant élargir les équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) aux autres divisions, mobiliser davantage les acteurs de l'infrastructure essentielle, tirer parti des activités d'approche communautaire fructueuses, et renforcer les enquêtes par le biais du Bureau des normes et pratiques d'enquête.

Plus tard cette année, des organes externes scruteront de nouveau à la loupe d'autres activités passées des ECSN. Les responsables de l'Enquête interne sur les actions des responsables canadiens relativement à Abdullah Almalki, Ahmad Abou-Elmaati et Muayyed Nureddin et la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India ne devraient pas tarder à soumettre leurs rapports au gouvernement. Mais le personnel des ECSN espère que ce faisant, ils tiendront compte des changements positifs introduits récemment ou sur le point de l'être. ■

les opérations de sécurité nationale. L'un des volets vise à aider les communautés à déjouer les tentatives de radicalisation des jeunes gens, en les rendant imperméables aux discours qui incitent à la haine et à la criminalité envers autrui. C'est aussi un des moyens pour la GRC de promouvoir son Réseau info-sécurité nationale et le numéro sans frais 1-800-420-5805 de sa ligne anticrime, en plus de son site Web, de vidéos de formation, de publications et autres produits de communication.

Bureau des normes et pratiques d'enquête (BNPE)

La création du BNPE cette année vise à asseoir les activités de la GRC liées à la sécurité nationale en resserrant la supervision interne, en rehaussant l'imputabilité et en établissant des rapports avec les organismes de surveillance civile au chapitre des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale au pays. L'une des principales fonctions du BNPE consiste à établir et à gérer un programme d'accréditation des chefs d'équipe de la GCG. Ces derniers veilleront à leur tour à instaurer l'imputabilité, des buts et des objectifs clairs, une planification judicieuse, une utilisation adéquate des ressources et un contrôle sur l'orientation, le rythme et le déroulement des enquêtes. L'objectif est d'accroître les chances de succès des poursuites en veillant à ce que les enquêtes soient conformes aux principes de GCG. Le BNPE suit en ce sens l'exemple de son prédécesseur qui a connu un franc succès en C.-B. et pourrait à terme servir d'embryon à la création d'un bureau national qui veillerait à ce que toutes les grandes enquêtes soient menées dans le strict respect des principes de la GCG.

Ne jamais sous-estimer le pouvoir des mots, surtout dans le contexte de la sécurité nationale

Les mots ont un pouvoir créateur, mais aussi destructeur.

C'est le message qu'Angus Smith, responsable de l'Analyse prospective aux Enquêtes criminelles en matière de sécurité nationale à la GRC, cherche à communiquer régulièrement aux agents lorsqu'ils échangent avec des membres du public sur des questions de radicalisation et d'extrémisme criminel.

Prenons le mot *djihad*, par exemple. M. Smith explique que le mot est devenu pratiquement un terme fourre-tout pour les extrémismes de tous genres, mais c'est une fausse appellation qui peut porter préjudice.

« *Djihad* n'a pas de connotation péjorative en arabe — seulement des connotations positives », précise M. Smith. « Il dénote la lutte de l'individu au sein du contexte social élargi. Il s'agit en fait du combat pour devenir un être meilleur, pour rendre le monde meilleur. »

Lorsque les agents emploient le mot *djihad* dans le contexte d'extrémisme criminel, ils risquent d'aliéner les communautés qu'ils essaient de soutenir et de légitimer les extrémistes qui sont justement la cible de leur répression.

« Il nous faut saisir ces nuances culturelles, explique M. Smith. En tant qu'organisation, nous devons bien comprendre ce dont on parle. »

C'est avec ce souci de rectitude culturelle que le programme de la Sécurité nationale de la GRC en matière d'approche communautaire et un groupe consultatif communautaire local ont organisé une série d'ateliers de sensibilisation culturelle musulmane-arabe. Durant chaque séance, les membres de la communauté musulmane-arabe locale consacrent une journée à instruire les policiers de la région d'Ottawa sur la religion islamique et à donner des conseils sur la façon de communiquer en respectant les sensibilités culturelles.

Jusqu'à maintenant, quelque 500 agents ont participé aux ateliers. Pour la GRC, ce sont 500 agents de plus qui sauront utiliser les mots de façon créatrice, et non destructrice.

— Caroline Ross

Le continuum de la corruption

Réduire les menaces à la sécurité nationale de l'étranger

Par le serg. Robert Cloutier
Enquêteur supérieur
Section des enquêtes spéciales sur les questions d'immigration et de passeport de la GRC

La sécurité nationale est une priorité bien établie de la GRC. Les équipes intégrées de la sécurité nationale qui relèvent des Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale en témoignent. Une autre section de la GRC joue un rôle déterminant dans la sécurité nationale du Canada, soit la Section des enquêtes spéciales sur les questions d'immigration et de passeport (SESQIP).

Située à Ottawa, la SESQIP est une équipe d'enquête unique et exclusive. Les membres travaillent de concert avec des organismes gouvernementaux, comme Affaires étrangères et Commerce international Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et Passeport Canada afin de déceler les méfaits dans les hauts-commissariats et les ambassades du Canada à l'étranger et de faire enquête. La Section enquête principalement sur les fraudes en matière d'immigration et le cas de corruption de représentants du gouvernement qui ont des répercussions sur l'intégrité du système d'immigration canadien.

Ces délits compromettent-ils véritablement la sécurité nationale? Bien sûr, puisqu'ils nuisent à l'intégrité des frontières. Les criminels étrangers qui font le passage de clandestins, la traite de personnes, le trafic d'armes ou de drogues ou qui souhaitent commettre un acte terroriste doivent un jour entrer au Canada à l'aide de documents de voyage officiels. Ces individus cherchent souvent à obtenir l'aide d'employés de missions diplomatiques canadiennes. C'est là que le continuum de la corruption commence.

Les étrangers commencent habituellement par se lier d'amitié avec les membres d'une mission, puis leur demandent des faveurs discrètes qui compromettent leur intégrité; des faveurs comme délivrer des visas ou des documents de voyage illégaux. Les employés qui acceptent se retrouvent tôt ou tard dans une situation sans issue qui se termine souvent par un congédiement ou des inculpations criminelles.

Enquête réussie

Au cours des quatre dernières années, la SESQIP a mené plusieurs enquêtes internationales sur des employés en mission qui ont participé à des activités illicites relatives à l'émission de visas ou de passeports. Les enquêteurs de la SESQIP sont allés, entre autres, au Guyana, en Pologne, en Inde, au Pakistan et en Turquie pour faire enquête.

À l'automne 2004, au haut-commissariat du Canada à Georgetown (Guyana), des enquêteurs de la SESQIP ont fouillé le bureau d'un employé qui avait délivré des passeports canadiens. Les enquêteurs ont fait une découverte alarmante : des centaines de photos de passeport éparpillées sur le plancher et des documents de passeport canadien expirés, mais authentiques, utilisés pour falsifier des demandes de passeport pour des ressortissants guyaniens voulant quitter le pays.

Un passeur de clandestin guyanien bien connu avait bien planifié sa stratégie : il avait convaincu une femme qui travaillait au haut-commissariat qu'il l'aimait. La femme l'a aidé à obtenir un passeport canadien illégal pour un ami. Puis il lui a demandé une deuxième faveur, et ainsi de suite. En tout, 55 passeports canadiens ont été falsifiés pour le passage de clandestins au Canada. Certains passeports ont été vendus 14 000 $US dans la rue.

L'opération a duré quelques mois, jusqu'à ce qu'elle soit démantelée par la SESQIP, en collaboration avec les autorités et les procureurs guyaniens et d'autres partenaires canadiens. L'employée corrompue a été inculpée de 13 chefs d'accusation de fraude et a plaidé coupable à tous.

Surmonter les obstacles

Pour enquêter à fond, les enquêteurs de la SESQIP doivent surmonter plusieurs obstacles, comme la barrière des langues, les restrictions à la collecte et à l'échange d'information en raison des droits de la personne, la sécurité physique dans les pays étrangers et les écarts législatifs.

Devant de tels obstacles, la Section cherche continuellement des méthodes innovatrices pour faire enquête à l'étranger. Par exemple, au cours d'une récente enquête, la SESQIP a demandé l'aide d'un technicien en contrôle de la sincérité (opérateur de polygraphe), ce qui n'avait jamais été fait.

La SESQIP travaille également à faire connaître son mandat afin d'augmenter l'échange d'information et de renseignements qui pourraient avoir des répercussions sur les enquêtes. La Section présente des exposés à Citoyenneté et Immigration Canada, à Passeport Canada, à l'Agence des services frontaliers du Canada et aux agents de liaison de la GRC en poste à l'étranger en vue de développer des objectifs communs visant à protéger la sécurité de notre nation.

La SESQIP forme présentement un groupe de travail avec d'autres pays qui se heurtent aux mêmes questions litigieuses. Les connaissances permettront de prévenir d'éventuelles attaques contre l'intégrité des documents de voyage canadiens et des frontières et d'entraver la corruption, qui se manifeste lorsque cupidité et possibilité sont au rendez-vous. ■

L'engagement des jeunes envers la sécurité nationale

Combattre les idées fausses et instaurer la confiance

Par Caroline Ross

Les jeunes sont les dirigeants de demain. Malheureusement, certains d'entre eux pourraient aussi être les extrémistes criminels d'aujourd'hui.

« En étudiant [les adeptes de] l'extrémisme criminel, on constate qu'il s'agit de jeunes de 14 à 30 ans, déclare le serg. Raj Jande, coordonnateur de la sensibilisation à la sécurité nationale pour la GRC. Les jeunes sont ouverts aux idées nouvelles, débordent d'enthousiasme et cherchent leur identité. »

Beaucoup de jeunes veulent changer la société, mais leur dévouement à la cause pourrait être manipulé. C'est pourquoi la sensibilisation des jeunes est une priorité croissante de la Sous-direction des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale de la GRC.

Combattre les idées fausses

Lorsque Dahlia Nawwar a commencé à coordonner le nouveau Programme de sensibilisation des jeunes à la sécurité nationale de la GRC en 2005, elle a vite compris que les jeunes manquaient d'informations objectives sur les questions de sécurité nationale.

Guylain Ouellette

Des membres du Programme de sensibilisation des jeunes à la sécurité nationale de la GRC exposent le mandat de la GRC sur la sécurité nationale à des étudiants d'université, à Ottawa.

« Il y a énormément d'idées fausses », explique Mme Nawwar, en prenant pour exemple la confusion qui règne entre les certificats de sécurité et la *Loi antiterroriste*. Elle attribue beaucoup d'idées fausses aux partis pris des médias et au fait que la GRC et les organismes fédéraux n'apportaient pas d'informations au débat public sur la sécurité nationale.

« Il y avait des lacunes, poursuit-elle. On avait besoin de ressources pédagogiques sur la sécurité nationale au Canada, [pour que] les jeunes Canadiens [disposent] d'informations objectives et équilibrées. »

Pour combler ces lacunes, Mme Nawwar a dirigé l'élaboration d'une fiche documentaire et de documents de présentation qui définissent clairement la sécurité nationale, le terrorisme, les lois connexes et les responsabilités de la GRC dans le contexte canadien. Les jeunes peuvent obtenir ces documents par l'intermédiaire des policiers éducateurs de la GRC et dans le cadre d'initiatives de sensibilisation à la sécurité nationale.

Mais il ne suffit pas que les policiers parlent aux jeunes, précise Mme Nawwar, ils doivent aussi les écouter. C'est pourquoi le groupe de la sensibilisation rencontre régulièrement le comité directeur jeunesse d'Ottawa. Au printemps 2008, le groupe s'est aussi associé au forum Connexion jeunesse canadienne du gouvernement du Canada pour organiser un sondage et un débat en ligne intitulé La sécurité nationale : viens en parler!

« Il est vraiment important d'ouvrir le dialogue, conclut Mme Nawwar. Les jeunes sont parfois très perspicaces et nous devrions vraiment les écouter. »

Instaurer la confiance

L'une des plus grandes difficultés de la sensibilisation à la sécurité nationale consiste à instaurer la confiance dans les collectivités vulnérables, mentionne le gend. Mohammad Beyhaghi, coordonnateur des initiatives de sensibilisation des jeunes à la sécurité nationale pour la GRC en Colombie-Britannique (C.-B.). Il a personnellement constaté cette difficulté lorsqu'il a commencé à échanger avec la collectivité musulmane de Vancouver au début de 2007.

« [Certains membres de la collectivité] se font l'idée fausse que si la police arrive — surtout la sécurité nationale —, c'est pour recueillir des informations ou convaincre les membres de la collectivité de s'épier mutuellement, explique le gend. Beyhaghi. [En tant que policiers, nous devons] les convaincre que nous sommes ici pour travailler avec [eux]. »

Après six mois de rencontres et de consultations, le gend. Beyhaghi a formé le Conseil consultatif juvénile de la GRC sur la sécurité nationale - C.-B., puis a donné carte blanche aux 15 jeunes musulmans pour organiser une importante conférence de jeunes musulmans sur la radicalisation et l'extrémisme criminel. En mars 2008, cette activité, la première en son genre au pays, a réuni 130 jeunes et comprenait une conférence parallèle destinée aux parents.

« C'était une activité vraiment novatrice, souligne Sana Siddiqui, membre du conseil consultatif juvénile, qui a permis de montrer que les solutions aux problèmes de la collectivités peuvent venir de la collectivité. »

Les initiatives de sensibilisation de la GRC en C.-B. visent aussi les enfants musulmans âgés de 6 à 12 ans. L'équipe de sensibilisation gère une Académie de police pour les jeunes, qui permet aux petits musulmans d'échanger avec des policiers dans un milieu d'apprentissage décontracté. Le but est d'approcher les enfants avant qu'ils n'atteignent l'âge critique de l'adolescence et de la vingtaine.

Si les initiatives de sensibilisation des jeunes à la sécurité nationale de la GRC se heurtent parfois à des obstacles opérationnels, comme une pénurie nationale de postes consacrés à l'approche des jeunes, les initiatives actuelles constituent une assise solide.

Elles prouvent aussi que policiers et jeunes peuvent travailler ensemble sur les questions qui les préoccupent. « Je pense que la confiance est montée d'un cran, précise le gend. Beyhaghi. Cela semble sincère. » ■

L'attentat à la bombe de Londres du point de vue des survivants

Un journaliste raconte ce qu'il a vécu

*Une détonation, une secousse, la noirceur, puis la terreur. Voilà ce qu'a vécu le journaliste canadien Peter Zimonjic le 7 juillet 2005, jour où le métro de Londres a été la cible d'un attentat à la bombe, plus particulièrement lorsque le wagon à côté de celui où il se trouvait a explosé. Peu après la détonation, M. Zimonjic s'est rendu dans le wagon touché pour aider les survivants. Quelques semaines plus tard, il a créé un site Web pour les victimes. Cette année, il a publié un livre qui décrit l'attentat de Londres du point de vue de dizaines de survivants (*Into the Darkness: An Account of 7/7*, Vintage Originals, 2008). M. Zimonjic a rencontré Caroline Ross de la* Gazette *pour parler de son site Web, de son livre et de l'intervention des services d'urgence le jour de l'attentat.*

Quelle réaction votre site Web (www.londonrecovers.com) a-t-il suscitée?

La première année, environ 200 personnes se sont inscrites sur mon site. Je dirais que la plupart des utilisateurs voulaient surtout savoir comment se portaient les gens qu'ils avaient rencontrés ce jour-là. Ils souhaitaient aussi discuter de ce qu'ils ressentaient à l'égard de l'attentat pour obtenir une forme de soutien psychologique. Depuis le premier anniversaire (de l'attentat), moins de gens visitent mon site, ce qui, à mon sens, signifie que les victimes se remettent peu à peu.

Avez-vous été en contact avec des policiers par l'entremise de votre site Web?

J'ai en effet parlé à des policiers qui faisaient partie des secours ce jour-là. La plupart d'entre eux ont communiqué avec moi afin d'obtenir du soutien psychologique pour éviter d'avoir à passer par leur lieu de travail, car ils craignaient d'être jugés par leurs collègues. J'ai même discuté avec des policiers qui n'avaient même pas dit aux membres de leur famille qu'ils avaient prêté secours aux victimes de l'attentat. Ils avaient souvent besoin d'être rassurés sur le fait que d'autres pensaient et se sentaient comme eux; mon site leur apportait un certain réconfort.

Qu'avez-vous appris sur les rapports entre les survivants et les autorités après l'attentat?

Tous les membres des familles des victimes à qui j'ai parlé semblaient très satisfaits des agents de liaison auxquels la police a eu recours pour les tenir au courant des événements qui touchaient leurs proches. Le service de police de Londres a toujours veillé à ce que nous demeurions tous au fait des éléments nouveaux. Je reçois encore des lettres m'informant de l'évolution des diverses poursuites et enquêtes. Le centre d'aide aux victimes de l'attentat du 7 juillet (qui offre du soutien thérapeutique et d'autres ressources), mis sur pied par le gouvernement, est très utile et fort bien organisé.

> **« J'ai même discuté avec des policiers qui n'avaient même pas dit aux membres de leur famille qu'ils avaient prêté secours aux victimes de l'attentat. Ils avaient souvent besoin d'être rassurés sur le fait que d'autres pensaient et se sentaient comme eux. »**

Brigitte Bouvierthe

Peter Zimonjic a survécu à l'attentat à la bombe de 2005 dans le métro de Londres, puis a publié un livre qui décrit l'événement du point de vue des victimes. Il fait l'éloge de certains aspects de l'intervention des services d'urgence, mais estime que l'on peut apprendre de cette tragédie.

Quelles leçons les autorités peuvent-elles tirer de l'attentat?

Les services d'urgence ont mis une heure à descendre dans les tunnels. Je comprends que certains protocoles de sécurité doivent être respectés; par exemple, les secouristes ne doivent pas se précipiter sur des lieux qui sont jugés dangereux. Je crois toutefois que l'on pourrait envoyer un éclaireur vêtu d'un équipement protecteur pour évaluer la situation. Je sais que des gens qui attendaient les secours sont morts dans le tunnel.

Je pense aussi que les cibles potentielles de terroristes, comme les métros, devraient être munies de trousses de premiers soins et de dispositifs d'éclairage d'urgence. S'il n'y a aucun matériel médical et s'il fait noir, il est très difficile de sauver la vie d'une personne qui a perdu les deux jambes dans une explosion. Des civières se trouvaient dans le métro de Londres, mais personne ne savait où elles étaient rangées; elles n'ont donc pas pu être utilisées.

Pourquoi devrait-on lire votre livre?

À mon avis, il ne faut pas oublier les pertes humaines causées par le terrorisme. Bien souvent, peu après qu'ils soient survenus, les attentats ouvrent des débats sur les politiques gouvernementales ou les libertés civiles. Dans les médias, les survivants deviennent souvent les défenseurs d'une position ou de l'autre. Je crois qu'il importe de laisser les enjeux politiques de côté pour ne garder en mémoire que la tragédie des pertes humaines. ■

Le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens

Par Marc-André Gauthier

Le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) a été mis au point après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis. En 2002, les premiers agents de sécurité en civil de la GRC, aussi appelés agents de protection des aéronefs ou, à l'échelle internationale, agents de sûreté à bord (IFSO), se sont mêlés aux passagers d'avions à destination de Washington D.C. Depuis, ces agents sont affectés également à d'autres itinéraires.

Les agents de sûreté à bord offrent des services de protection uniques dans des aéronefs commerciaux immatriculés au Canada. Il s'agit d'agents secrets spécialisés qui se trouvent en position stratégique et sont prêts à intervenir au moyen de la force en cas de détournement imminent. En outre, ces agents recueillent des renseignements sur des activités criminelles ou terroristes dans le contexte de l'aviation civile. Pour des raisons de sécurité nationale, les vols et itinéraires visés par le PPTAC sont rigoureusement gardés secrets. On sait toutefois que le PPTAC affecte des agents à des vols nationaux, transfrontaliers et internationaux.

En octobre 2007, le surint. Alphonse MacNeil de la GRC, officier responsable du PPTAC, a signalé à la commission d'enquête sur l'écrasement de l'avion d'Air India que le public devrait être rassuré du fait que des agents de sécurité en civil de la GRC assurent la sécurité des passagers d'avions commerciaux. Il a expliqué que les agents en civil sont affectés à certains vols commerciaux en vertu d'un processus d'évaluation de la menace.

Il a affirmé que des policiers triés sur le volet suivent une formation dans un lieu secret où ils s'exercent à l'aide de scénarios dans un avion commercial. Une fois achevée leur formation intensive et très spécialisée, les agents sont affectés à des vols selon un système d'évaluation de la menace.

Aux questions sur les risques potentiels de la présence d'agents armés à bord pour la sécurité des passagers d'avions de ligne commerciaux, le surint. MacNeil a répondu que les agents canadiens suivent une formation intensive qui réduit les risques, et a souligné qu'ils n'utiliseraient leur arme à feu qu'en derniers recours.

« Nos agents ne se servent pas de leur arme à feu en premier lieu, précise le surint. MacNeil. Ils sont bien formés au combat corps à corps et à d'autres méthodes de réaction. Si l'un de nos agents en vient à utiliser son arme, c'est que la situation s'est détériorée à un point tel que l'aéronef pourrait être détourné ou que l'intégrité de l'appareil est grandement menacée. »

La nature secrète du programme vise à protéger l'identité des agents dans l'accomplissement de leur travail. Les pilotes et les agents de bord sont toutefois au courant de leur présence. Bon nombre de mesures sont en place pour protéger les passagers d'avions canadiens contre les menaces terroristes et criminelles, et le PPTAC fait partie intégrante de la stratégie à volets multiples visant à assurer la sécurité de l'aviation. Les agents de sûreté à bord forment la dernière ligne de défense dans le système de sécurité de l'aviation civile.

Le PPTAC vise à lutter non seulement contre le terrorisme, mais aussi contre les activités criminelles dans les aéroports. Il comprend un programme efficace de renseignements criminels en vertu duquel des agents de sûreté à bord s'occupent de recueillir des renseignements et de faire de la surveillance. La grande portée du PPTAC permet l'intégration d'observations et d'analyses faites par les agents secrets dans le système national de renseignements criminels de la GRC. De plus, les agents collaborent étroitement avec maints groupes de la GRC et d'organismes partenaires pour assurer la sécurité des aéroports.

Au fil des ans, le PPTAC est devenu une composante clé de l'un des systèmes d'aviation les plus sécuritaires au monde. Il fait partie intégrante de programmes et de groupes d'agents de sûreté à bord à l'échelle internationale, et des organismes de partout ont fait appel à son expertise. Le programme a offert une formation complète d'agent de sûreté à bord et du perfectionnement dans plusieurs pays, et d'autres pays bénéficieront bientôt de la formation spécialisée.

John Major, juge chargé de la commission d'enquête sur l'écrasement de l'avion d'Air India, a laissé entendre que les gens se sentiraient plus en sécurité s'ils en savaient davantage sur le programme. Bien qu'il partage cet avis, le surint. MacNeil a précisé qu'il est difficile de renseigner le public sur le PPTAC, car bien des détails doivent demeurer secrets pour des raisons de sécurité nationale.

Assurer un équilibre entre la nécessité de préserver l'intégrité du programme et le besoin de renseigner le public est un défi que l'équipe du PPTAC est prête à relever. Grâce à la trousse d'information exhaustive sur le PPTAC qui est en cours d'élaboration, la population canadienne sera de plus en plus informée sur l'unité tactique unique spécialisée dans la protection des Canadiens et des intérêts canadiens au pays et à l'étranger. ■

Créer un modèle d'évaluation tous risques

Par Alain Goudreau, M.Sc., P.Eng.
Centre des sciences pour la sécurité (CSS)
Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC)

À l'automne 2006, l'équipe de l'Initiative concernant les interventions d'urgence et les incidents critiques de la GRC a déposé un rapport sur la gestion intégrée du risque, faisant ressortir la nécessité de créer un processus commun d'évaluation tous risques (ETR) pour le gouvernement du Canada. À la Défense nationale, Commandement Canada a aussi fait part de ce besoin dans son étude de l'environnement opérationnel canadien.

En décembre 2006, un groupe fédéral d'experts en renseignement (GER) sur la sécurité nationale a été mis sur pied afin de préparer une ETR. Le GER qui, au départ, comptait uniquement des représentants de ministères et d'organismes fédéraux dotés de capacités de renseignement, s'est élargi pour inclure quelque 20 ministères et organismes fédéraux ayant aussi la responsabilité d'évaluer et de contrôler divers risques à l'égard de la sécurité des Canadiens.

Le GER a fait appel au Centre des sciences pour la sécurité, un des sept centres de recherche de RDDC (le groupe de recherche et développement du MDN), pour aider à gérer l'étude du GER sur l'ETR et coordonner le contenu scientifique de l'étude.

Cet article décrit la nature de l'étude et les progrès accomplis à ce jour.

L'étude sur l'ETR

L'étude sur l'ETR est un projet de trois ans mené afin d'effectuer des recherches, de créer et de mettre à l'épreuve un cadre commun d'évaluations tous risques dans l'ensemble de l'administration fédérale. Un tel cadre pourrait fournir de précieux renseignements permettant aux décideurs d'évaluer la capacité du Canada de se préparer et de réagir à des menaces et à des risques, provenant de terroristes, de criminels, d'accidents ou de catastrophes naturelles.

L'étude portera aussi sur l'effet global d'un processus d'évaluation des risques solide et éprouvé concernant la prise de décision en matière de sûreté et de sécurité. Elle permettra aussi d'évaluer la capacité de rechercher une expertise, de la mettre en commun au sein du gouvernement et de formuler des recommandations pour mettre cette expertise à profit à long terme.

L'étude propose les étapes suivantes pour créer et établir un cadre d'évaluation des risques :

- Énoncez clairement le problème. Quel est l'objectif visé?
- Définissez l'approche. Choisissez la(les) méthode(s) la(les) plus pertinente(s).
- Recueillez des données ou consultez des experts. Provenance, fiabilité des données, etc.
- Créez le modèle et établissez un cadre de référence pour les résultats des essais.
- Menez une analyse de la sensibilité pour vérifier si les ensembles de données donnent lieu à des résultats suspects ou erronés.
- Enregistrez les résultats.
- Documentez le modèle.

À mesure que les travaux de création d'un cadre commun progressent, l'équipe examine plusieurs défis connexes.

Retour aux principes de base du risque

La terminologie est le premier grand défi auquel l'équipe a été confrontée. Le mot « risque » a une signification différente selon les personnes, les disciplines et les communautés. La difficulté de concilier les définitions s'est accrue lorsque des termes rattachés à la gestion du risque sont entrés en jeu. La « perception du risque » est devenue un concept fondamental à examiner davantage. L'expression « tous risques » pouvait aussi avoir une signification différente, sans avoir la preuve qu'une définition commune puisse être acceptée.

L'équipe a réglé la question de la terminologie en créant un lexique sur le risque afin d'établir un langage commun. Elle a aussi créé une taxonomie (système de classification) d'événements à risque. Celle-ci a permis de préciser ce que signifie « tous risques » et la pertinence d'utiliser des systèmes de classification pour regrouper d'autres aspects du risque, comme les menaces, les dangers, la vulnérabilité et même les conséquences.

L'équipe a aussi dû appliquer la définition traditionnelle du risque, en fonction de la probabilité et des conséquences, à divers domaines auxquels le concept ne semblait pas correspondre. De plus, le mot « probabilité » avait une signification qu'il était difficile d'adopter, en particulier dans les domaines du risque associés à un caractère aléatoire, comme le terrorisme.

L'équipe a aussi vu la nécessité d'exprimer le risque en ayant une compréhension claire des éléments ou composantes du terme, comme intention et possibilité. À ce titre, elle a choisi un principe d'évaluation des risques plus universel et plus largement accepté :

$$\text{ampleur du risque} = \text{vraisemblance de l'événement} \times \text{ampleur des conséquences}$$

Cette équation peut aussi être divisée en ses divers composantes ou éléments (voir l'illustration). Ce processus permet de mieux comprendre les divers types de données requises pour décrire l'ampleur d'un risque, y compris des qualités comme la fiabilité et la liaison temporelle.

Pourquoi le risque est-il si fondamental?

Au Canada, tous les ordres de gouvernement, fédéral, provincial/territorial et municipal, ont la responsabilité de protéger les Canadiens et la société canadienne. La planification nationale des mesures d'urgence dépend des efforts syn-

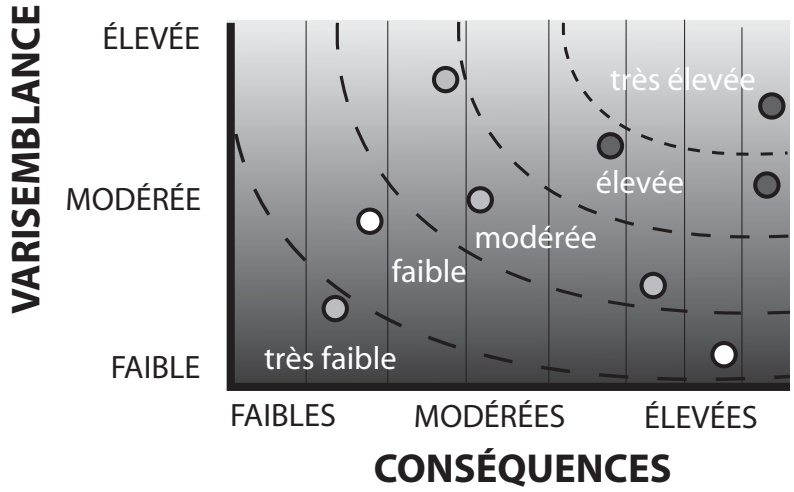

chronisés des nombreux ministères et organismes qui assument des fonctions de sûreté et de sécurité au sein de chaque secteur de compétence.

Pour des raisons d'ordre pratique, toute tentative en vue d'officialiser un modèle global d'évaluation des risques doit tenir compte des structures actuelles d'adhésion et de responsabilité à l'égard de la gestion des risques. Au Canada, les fonctions de sûreté et de sécurité publique s'étendent à divers secteurs de compétence selon la gravité de l'incidence du risque. Ceci accroît la complexité de planifier et de gérer même des urgences uniques qui s'intensifient entre les limites organisationnelles et les territoires de compétence.

L'absence d'un aperçu cohérent de la gravité relative des risques associés à divers menaces et dangers complique aussi la planification tous risques. Cet aperçu est important. L'approche de classification (taxonomie) tous risques préconisée par l'étude sur l'ETR appuie une planification harmonisée entre les divers organismes et ordres de gouvernement.

Communiquer et visualiser les risques

Un défi réel demeure : communiquer les résultats d'une évaluation des risques sans surestimer ou minimiser la gravité des résultats ou la confiance à leur égard. Imaginons que des cadres supérieurs devant prendre des décisions critiques se voient présenter une évaluation des risques avec divers types de données de divers niveaux d'exactitude et de fiabilité. Ce qui peut sembler un simple exercice de classement des risques peut dans certains cas être trompeur si des avertissements (p. ex. sur la fiabilité des données) ne sont pas admis ou communiqués. Pour rendre les évaluations plus précises, l'équipe de l'étude envisagera d'utiliser les techniques et technologies actuelles de modélisation, d'analyse et de visualisation de données complexes et multiples, dont les applications géomatiques et de visualisation, dans le cadre commun de l'ETR.

Les tentatives de l'équipe afin de visualiser les risques et de s'appuyer sur la taxonomie d'événements à risque ont amené à créer une mesure appelée « volume du risque ». Celui-ci est déterminé par l'ampleur des éléments du risque, comme la probabilité, la vulnérabilité et la conséquence. Tenter d'atténuer ou de toucher un des éléments modifie le volume du risque. Cette approche peut aider à communiquer l'effet des options de gestion et d'atténuation du risque.

On peut aussi examiner le risque et ses taxonomies en fonction de trois domaines ou plus : humain et social, matériel et environnemental. On peut dire que chaque risque ou ses composantes relève de l'un de ces domaines ou se trouve à leur point de rencontre. Le choix des domaines est une question de préférence. Présenter ainsi les risques et leurs composantes donne une idée de la distribution des risques entre les domaines. Combiner cette information à d'autres éléments comme la capacité actuelle (p. ex. escouade antibombe), les investissements dans la capacité ou les plans opérationnels permet de brosser un tableau plus détaillé des risques.

Plusieurs organismes ont adapté un graphique bi-dimensionnel pour présenter les risques et leur ampleur (voir l'illustration). Dans ce cas, les lignes hachurées indiquent les seuils des divers niveaux de risque. Elles représentent une décision de gestion du risque et leur emplacement reflète souvent la tolérance à l'égard du risque ou l'état de préparation opérationnelle.

Les défis à venir

À ce jour, l'étude sur l'ETR montre qu'il est difficile d'intégrer à la prise de décision quotidienne un cadre solide en matière de risques, que ce soit pour les mesures à court terme ou les plans à long terme. Les efforts à l'égard des systèmes de gestion des risques compliquent la prise de décision organisationnelle. Le manque de compréhension des éléments fondamentaux du risque au sein d'un organisme nuira à la mise en oeuvre d'un système efficace de gestion du risque.

Le niveau de détails requis par un organisme dépendra beaucoup du degré (tactique, opérationnel, stratégique ou local, régional, provincial ou national) et de la rapidité d'influence (de la police sur le responsable de la capacité). Les processus de suivi et de vérification des risques doivent être rigoureux. Les organismes doivent établir la terminologie dès le départ et envisager de structurer le problème rattaché au risque à l'aide de taxonomies facilitant la définition des critères à mesurer. Pour chaque critère, on doit adopter une mesure appropriée. L'utilisation uniforme de la taxonomie, des critères et des mesures assurera une solide évaluation des risques.

Faire part des risques et de l'incertitude reste un défi réel. L'aspect temporel ou la durée du risque et son effet sur les composantes individuelles du risque doivent être examinés, comme l'idée de présenter plusieurs évaluations des risques pour différentes périodes. La situation du risque relève plus de la spéculation lorsque notre regard se porte sur l'avenir.

L'équipe de l'étude s'attend à terminer son travail et à présenter ses conclusions en 2010-2011. ■

Diffusion ciblée : la tendance en matière de cyberterrorisme

Par le professeur Gabriel Weimann, Ph.D., Université de Haïfa, Israël

Internet est l'instrument de communication idéal pour les terroristes modernes : c'est un réseau décentralisé, qui ne peut être ni contrôlé, ni restreint, qui est accessible à tous et qui garantit un anonymat quasi parfait. Ces avantages n'ont pas échappé aux organisations terroristes.

De nos jours, tous les groupes terroristes, petits ou grands, possèdent un site Web qu'ils utilisent pour diffuser leur propagande, recueillir des fonds, blanchir de l'argent, recruter et entraîner des membres, communiquer, comploter, planifier et lancer des attaques.

Al-Qaida, par exemple, est derrière quelque 5600 sites, et 900 nouveaux apparaissent chaque année. Outre ces sites, les terroristes modernes utilisent aussi le courriel, les salons de bavardage, les groupes électroniques, les forums, les messageries virtuelles, YouTube et même Google Earth.

Le présent article s'appuie sur un projet de surveillance et d'analyse de la présence terroriste sur Internet mené depuis une décennie. Parmi les tendances récentes qui ressortent de notre analyse, on citera la « diffusion ciblée », qui consiste pour les terroristes adeptes d'Internet à cibler des groupes précis. Ainsi, plutôt que de « diffuser à la volée », c'est-à-dire d'adresser un seul message au plus vaste auditoire possible, ils préfèrent adapter celui-ci au public cible. Pour ce faire, ils empruntent au domaine commercial ses stratégies publicitaires et de marketing modernes, comme le montrent plusieurs exemples des sites terroristes figurant dans nos archives.

Cibler les enfants

Internet est très populaire chez les enfants et les jeunes qui l'utilisent pour communiquer, apprendre et se distraire. Cela n'a pas échappé aux terroristes qui s'en servent de plus en plus pour rejoindre les enfants en qui ils voient la prochaine génération de recrues et de partisans.

Un des sites du Hamas, *al-Fateh* (le conquérant), qui sort une nouvelle édition tous les 15 jours, s'adresse spécifiquement aux enfants. En dehors de ses charmants éléments graphiques, dessins, chansons, récits et textes écrits par des enfants, ce site d'apparence anodine affiche un lien vers le site officiel du Hamas et des messages faisant l'apologie des attentats suicide.

Ce site a ainsi diffusé une photo de la tête décapitée de la jeune Zaynab Abu Salem, une kamikaze qui, le 22 septembre 2004, a activé sa ceinture d'explosifs à Jérusalem, tuant deux policiers et blessant 17 civils. Le texte qui accompagne cette horrible image vante son acte, affirmant que Zaynab Abu Salem est maintenant au paradis, devenue *chahida* (martyr) aux côtés de ses camarades masculins : [Traduction] « Sa tête a été séparée de son corps pur tandis que son foulard continuait de ceindre son visage. Ta place est au paradis, dans les hauts cieux, ô Zaynab, notre soeur qui s'est élevée au statut héroïque des hommes. »

Les terroristes connaissent aussi la fascination des enfants pour les jeux informatiques. C'est pourquoi plusieurs groupes tentent de les attirer en leur offrant des jeux électroniques gratuits qui ne sont en fait que des instruments de radicalisation et d'entraînement. L'un d'entre eux, intitulé « À la recherche de Bush » ou « La nuit de la capture de Bush » a été lancé en septembre 2006 par le Front islamique mondial de l'information (Global Islamic Media Front), un groupe de propagande du réseau al-Qaida. Armés de carabines, de fusils ou de lance-grenades, les joueurs effectuent diverses missions dans le but ultime de tuer le président Bush.

« Forces spéciales » est un autre de ces jeux électroniques, proposé cette fois par le Hezbollah, dans lequel les joueurs sont les guerriers d'une campagne terroriste en 3D contre Israël. En mode « entraînement », ce jeu violent offert en arabe, en anglais, en français et en persan, permet de s'exercer au tir contre l'ex-premier ministre Ariel Sharon et d'autres politiciens et haut gradés militaires israéliens. Ceux qui obtiennent un score élevé se méritent un certificat spécial signé par le leader du Hezbollah, Sayyed Hassan Nasrallah. En août 2007, le Hezbollah a lancé la version 2 du jeu, qui s'inspire de la guerre que se sont livrée le Hezbollah et Israël au Liban en 2006.

Internet sert aussi à recruter et à entraîner des enfants. Durant un raid mené dans la province irakienne de Diyala en février 2008, l'armée américaine a découvert une vidéo électronique montrant des enfants portant des masques de ski enlever un homme sur une bicyclette, assis en cercle autour d'armes à feu et chantant des chansons d'al-Qaida, ou déboulant dans une pièce en agitant des armes contre la tête d'adultes retenus en otage.

Jonathan Evans, chef du service de sécurité britannique MI5, a récemment déclaré qu'al-Qaida recrutait des jeunes musulmans d'à peine 15 ans pour lancer « une campagne de terreur ». Il a averti que les islamistes étaient en train de

Outre ces sites, les terroristes modernes utilisent aussi le courriel, les salons de bavardage, les groupes électroniques, les forums, les messageries virtuelles, YouTube et même Google Earth.

« radicaliser, d'endoctriner et de conditionner de jeunes gens vulnérables pour perpétrer des actes de terrorisme ». Internet est indubitablement devenu l'un des moyens les plus efficaces pour atteindre ces jeunes.

Cibler les femmes

La 9e édition du cybermagazine d'al-Qaida *Sawt al-Jihad* (la voix du djihad) fut le premier d'une série de publications destinées aux femmes. Ce numéro de janvier 2004 contenait une section spéciale destinée à la gente féminine visant à recruter des femmes pour des attaques terroristes.

Dans un des articles, intitulé [Traduction] « *Um Hamza* : un exemple pour les guerrières saintes » on peut lire l'histoire de cette femme présentée en martyr, racontée par son mari : « Um Hamza se réjouissait chaque fois qu'elle entendait parler d'une opération exécutée par une martyr, que ce soit en Palestine ou en Tchétchénie. Elle pleurait parce qu'elle souhaitait qu'une opération semblable soit lancée contre des chrétiens dans la Péninsule arabique. »

Fin 2004, al-Qaida a lancé un cybermagazine féminin intitulé al-Khansa, du nom d'une poétesse musulmane du 7e siècle, connue pour ses éloges funèbres de musulmans morts en combattant les « infidèles ». Ce magazine enseigne aux femmes à éduquer leurs enfants pour qu'ils perpétuent le djihad, à prodiguer les premiers soins aux membres de leur famille blessés au combat et à s'entraîner physiquement au combat. Il semble avoir pour principale vocation d'enseigner aux musulmanes à soutenir leurs époux dans la guerre violente contre le monde non musulman. Dans l'un des premiers articles, on peut lire [Traduction] « Le sang de nos maris et les corps démembrés de nos enfants sont notre offrande ».

Le 6 mars 2008, al-Sahab, la société de production médiatique d'al-Qaida, a mis à jour le site islamiste *al-Ikhlas* en y versant un message sonore de Sheikh Mustafa Abu al-Yazid, commandant d'al-Qaida en Afghanistan, intitulé [Traduction] « Ils ont menti et l'heure est au combat »; al-Yazid y souligne l'importance du djihad et appelle les parents à

Les terroristes affinent leurs appels et leurs messages en fonction des groupes ciblés.

« ne pas s'interposer entre leurs fils et le paradis [...] puisque notre religion vaut bien plus que nos vies [...] et que la volonté de sacrifier un de ses enfants à la gloire d'Allah est un signe clair de droiture. » Il appelle aussi les épouses à ne pas entraver la voie qui mènera leur mari au paradis, déclarant : « Une épouse vertueuse qui aime son mari lui souhaite d'entrer au paradis [...] et lui dit "prends mon or et mes biens et pars au djihad pour l'amour d'Allah [...], nous nous reverrons au paradis si Allah le veut". »

Une série de messages sur les musulmanes et leur rôle de soutien au djihad et à la guerre contre l'Occident ont également fait leur apparition sur des forums djihadistes. L'un d'eux, intitulé « Qu'est-ce que les *moudjahidines* (combattants musulmans) attendent des musulmanes? » est écrit par Abu Omar Abdul Bar, auteur musulman réputé. Abu Omar postule que la guerre menée par l'Occident contre l'islam ne se limite pas aux actions proprement militaires, mais cherche également à modifier la personnalité des musulmans et à imprimer des changements à l'organisation sociale et économique de leurs pays. Ainsi, il croit que l'ennemi tente d'isoler les musulmanes au sein de leur communauté et de les monter contre la société musulmane. Critiquant le désir du monde occidental de faire de la femme un « objet bon marché », le message propose aux femmes un rôle de moudjahidates, à grand renfort d'exemples puisés dans l'histoire musulmane. Abu Omar écrit que la femme musulmane doit appuyer les moudjahidines, élever ses fils dans l'esprit du djihad et leur inculquer le sens du combat dès leur plus tendre enfance.

Nombre de ces sites qui s'adressent aux femmes citent également des *fatwas* (édits ou décrets religieux basés sur une interprétation du droit musulman) sur le djihad et le statut de martyr, enjoignant les femmes à prendre une part active au djihad ou tout le moins à épauler ceux qui le mènent. Dans le forum en ligne *al-Hesbah*, une dénommée Umm Hamza al-Shahid a écrit un message intitulé [Traduction] « Assurez-vous un chandelier au pied du trône (au paradis) », dans lequel elle incite les musulmanes à commettre des attentats suicide. On peut notamment y lire : « Ma soeur, crains-tu l'horreur de la mort et l'agonie? [...] Ne souhaites-tu pas une fin pareille? Un passage facile de notre monde au paradis, sans douleur ni agonie [...] Puisque la mort est inéluctable, pourquoi ne pas quitter ce monde éphémère de la manière la plus digne, c'est-à-dire en martyr? »

Ce ne sont là que quelques-uns des messages diffusés sur la toile, mais la tendance est claire : les terroristes affinent leurs appels et leurs messages en fonction des groupes ciblés. Les dernières recherches en marketing suggèrent que la persuasion fine a plus de chance de fonctionner lorsque le médium, les stimuli, les sollicitations et les éléments graphiques sont adaptés au destinataire. Or, tout indique que les terroristes modernes ont appris à appliquer les principes de la diffusion ciblée à leurs campagnes électroniques. ■

Gabriel Weimann, Ph.D., est professeur de communication à l'université de Haïfa, en Israël et à la School of International Service, American University, à Washington, D.C. Cet ancien agrégé supérieur de recherches à l'United States Institute of Peace a longuement écrit sur le terrorisme moderne, les campagnes politiques et les médias de masse. Cet article est une synthèse des résultats de 10 ans de recherches qui se poursuivent sur l'utilisation d'Internet par les terroristes. Il a publié ses conclusions dans de nombreuses publications, dont son livre Terror on the Internet: The New Arena, the New Challenges *(United States Institute of Peace, 2006).*

Coup d'oeil sur le comportement terroriste

Comment les terroristes se préparent, quelles sont leurs cibles

Par Brent Smith, Ph. D.
Terrorism Research Center (TRC),
Fulbright College
Université de l'Arkansas

Timothy McVeigh (auteur de l'attentat d'Oklahoma), les pirates de l'air du 11 sept. et Eric Rudolph (attentat de l'Olympic Park) avaient tous quelque chose en commun : ils ont choisi des cibles très loin de leur lieu de résidence. McVeigh a erré dans le Midwest comme un itinérant avant de fabriquer sa bombe à Herington (Kansas) et de parcourir 250 milles (400 km) vers le sud en voiture pour faire sauter le Alfred P. Murrah Federal Building à Oklahoma City. Les pirates du 11 sept. ont fait un long voyage pour atteindre leurs cibles et Rudolph a parcouru en voiture presque 300 milles (483 km) depuis Murphy (C.N.) pour faire sauter une clinique d'avortement à Birmingham (Ala.).

Savoir que les services de police locaux cherchent comment déjouer les terroristes avant qu'ils ne frappent n'apporte pas grand confort. Les policiers peuvent avoir l'impression qu'ils ne peuvent pas faire beaucoup plus qu'accroître la sécurité matérielle des cibles à haut risque.

Le comportement de ces tristement célèbres terroristes était-il typique?

Même si nous en savons beaucoup sur le comportement des criminels traditionnels, nous en savons peu sur celui des terroristes. Ceux-ci diffèrent-ils beaucoup des criminels conventionnels, qui ont tendance à commettre leurs crimes près de chez eux? Des études montrent que les criminels traditionnels commettent des actes spontanés mais les terroristes semblent mettre beaucoup de soin à préparer leurs attaques et peuvent se livrer à d'autres crimes ce faisant.

Le National Institute of Justice (NIJ) a lancé une série de projets sur les modèles de comportement terroriste. Le premier projet était axé sur l'examen par un groupe d'experts de 60 études de cas survenus aux É.-U. dans les 25 dernières années. Ceux-ci étaient liés aux quatre principaux types de groupes terroristes aux É.-U. : de gauche, de droite, défenseurs d'une cause particulière et internationaux. Les experts - et moi - avons analysé les lieux de résidence, de planification, de préparation et de perpétration des actes terroristes pour établir des modèles.

Le groupe d'experts a conclu que les cas de McVeigh, des pirates du 11 sept. et de Rudolph sont vraiment inhabituels. En fait, la plupart des terroristes vivent près de leurs cibles et planifient leurs actes de longue date, certains, pendant des mois voire des années, et peuvent attirer l'attention des services de police locaux.

Le groupe d'experts a examiné les incidents suivants :

- Dix attaques de groupes internationaux qui ont nécessité 93 actes préparatoires
- Quatorze attaques de groupes de droite qui ont nécessité 55 actes préparatoire
- Vingt-neuf attaques de groupes environnementaux qui ont nécessité 80 actes préparatoires
- Six attaques de groupes de gauche qui ont nécessité huit actes préparatoires

Près de la moitié (44 %) des terroristes visés par l'examen vivaient à 30 milles (48 km) de leurs cibles. Les conclusions sont tout autres lorsqu'on examine les groupes terroristes séparément.

Les terroristes pensent globalement mais agissent localement

Les terroristes internationaux vivaient relativement près de leurs cibles et les terroristes de droite, dans les régions rurales, mais leurs cibles étaient les « polluants de la vie urbaine » à proximité.

Le plus souvent, les terroristes préparaient leurs attaques en exerçant une surveillance, en recueillant des renseignements, en commettant des vols et des vols qualifiés pour amasser des fonds pour le groupe, en violant les lois sur les armes et en fabriquant des bombes. Là encore, la plupart de ces actes avaient lieu assez près de leur résidence qui, elle, était près de leurs cibles.

Les terroristes peuvent rester près de chez eux en raison de leur nouveau statut d'immigrant, de l'absence d'un moyen de transport et de connaissances du paysage urbain ou d'un désir d'éviter l'attention. Chez les défenseurs d'une cause particulière, 71 % des actes préparatoires ont été commis à moins de 12 miles (19 km), et 92 %, à moins de 28 miles (45 km) de la cible, ceci, peut-être parce que ces extrémistes environnementaux et anti-avortement ont recours à des tactiques de violence « non coordonnée », qui attirent souvent des sympathisants isolés locaux.

Un projet de suivi distinct du NIJ axé sur la distance entre la résidence de plus de 250 terroristes environnementaux et internationaux et leurs cibles a confirmé les conclusions préliminaires antérieures sur la quasi similitude de leurs modèles spatiaux. L'analyse a révélé qu'environ la moitié des terroristes environnementaux et près des trois cinquièmes des terroristes internationaux vivaient à moins de 30 miles (48 km) de leurs cibles. Soixante-cinq pour cent des terroristes environnementaux et 59 pour cent des terroristes internationaux ont préparé leurs attaques à moins de 30 miles (48 km) de leurs cibles.

Même si les sujets de l'examen ont mené la plupart de leurs préparatifs près de chez eux, ils ont commis des vols qualifiés, des cambriolages et des vols beaucoup plus loin, en moyenne, à 429 milles de leur résidence. Ceci porte à croire que la plupart des terroristes environnementaux et internationaux vivent près de leur cible et mènent une surveillance et d'autres préparatifs près de chez eux et du lieu éventuel de l'attaque. Cependant, des crimes graves visant à amasser des fonds pour le groupe, comme des vols, vols qualifiés et cambriolages, sont commis à dessein à une grande distance pour éviter d'attirer l'attention sur l'emplacement du groupe et sa cible.

Le pendule des terroristes

D'après l'examen, les préparatifs ont commencé en général moins de six mois avant l'attaque et pris fin par une flambée d'activités un jour ou deux avant. Ceci variait selon le type de groupe. Les défenseurs d'une cause particulière et les terroristes de droite menaient beaucoup moins de préparatifs durant une brève période, la plupart, axés sur des actes isolés et une « résistance non dirigée ». Le cycle de planification des terroristes internationaux était plus long.

Dans une étude de suivi, nous avons examiné de près les modèles des groupes terroristes internationaux et environnementaux et dressé la chronologie de leurs préparatifs. Par ex., nous avons analysé les 21 incidents attribués au groupe terroriste environnemental « The Family », à l'origine de l'incendie criminel survenu en 1998 dans une station de ski à Vail (Colorado), et de plusieurs attaques contre des immeubles du Forest Service et du Bureau of Land Management de 1996 à 2000.

The Family comptait au moins 16 membres. Ses actes étaient plus spontanés que ceux d'autres groupes environnementaux, avec une brève période de préparation et peu de planification étendue. Le groupe a mené 85 % de ses actes préparatoires connus six jours avant l'attaque. Un engin explosif fabriqué à l'aire de préparation à peu près un jour avant l'incident avait été livré sur les lieux. On revenait en général à l'aire de préparation pour détruire tout élément de preuve.

Les terroristes internationaux menaient près de trois fois autant d'actes préparatoires par incident que les terroristes environnementaux, ceci, peut-être en raison du plus grand nombre de personnes en cause dans les incidents internationaux, de l'importance et de la portée de l'incident planifié ou simplement d'un cycle de planification de plus longue durée.

La comparaison des 10 incidents terroristes internationaux survenus aux É.-U. a permis d'établir que la durée moyenne du cycle de planification des terroristes internationaux était de 92 jours et de 14 jours, pour les terroristes environnementaux. Les moyennes peuvent être trompeuses en raison de cas particuliers, comme le cycle de planification pluriannuel des extrémistes islamiques afin de détruire de prestigieux immeubles new-yorkais au milieu des années 90. Alors que les préparatifs des terroristes environnementaux avaient eu lieu dans la semaine précédant l'incident, les terroristes internationaux avaient mis jusqu'à 6 mois pour se préparer.

Alors que les préparatifs des terroristes environnementaux avaient eu lieu dans la semaine précédant l'incident, les terroristes internationaux avaient mis jusqu'à 6 mois pour se préparer.

S'armer de connaissances pour mieux lutter contre le terrorisme

Pour les organismes d'application de la loi, l'incidence de ces modèles est grande. Commettre un acte terroriste nécessite en général des préparatifs locaux. Même si une grande partie de ce comportement n'est pas nécessairement criminel, le fait d'avoir des renseignements rapidement peut aider les forces de l'ordre à arrêter les terroristes avant qu'ils ne passent à l'acte.

La connaissance de la menace, par exemple comprendre la durée des préparatifs des groupes extrémistes environnementaux ou internationaux, a une incidence sur le mode d'intervention des représentants locaux. Déceler que des préparatifs d'extrémistes environnementaux sont en cours peut signaler une attaque imminente, tandis qu'un comportement similaire chez un groupe international peut indiquer qu'une attaque peut encore avoir lieu dans plusieurs mois.

Comprendre que la plupart des terroristes agissent localement peut être crucial alors que les services d'enquête tentent de prévenir les activités terroristes et d'arrêter leurs auteurs. Ces modèles locaux peuvent rendre plus efficientes les patrouilles dans les secteurs à haut risque connus et renseigner sur des actes suspects commis à une certaine distance de cibles éventuelles.

Au moment où nous continuons d'approfondir notre compréhension de la relation entre le lieu de résidence du terroriste, des préparatifs et de la cible, ce niveau accru de connaissances devrait aider les policiers à prévenir les attaques et à y réagir. ■

Le présent article a paru précédemment dans le *NIJ Journal* (No 260, Juillet 2008); il est reproduit avec l'aimable autorisation de l'U.S. Department of Justice.

Brent Smith enseigne la sociologie et le droit pénal à l'université de l'Arkansas. Il étudie le terrorisme depuis près de 30 ans et a créé en 1988 l'American Terrorism Study, avec l'aide du FBI. Smith dirige le Terrorism Research Center (TRC) du Fulbright College à l'université de l'Arkansas.

Armer le renseignement avec le Web 2.0

Par Michael Wertheimer
Sous-directeur adjoint, technologie et transformation analytique
Bureau du directeur du renseignement national des États-Unis

Il est facile d'oublier que le World Wide Web n'est qu'un adolescent. En fait, ce n'est qu'il y a 15 ans que le premier navigateur Web apparaissait sur Internet. Aujourd'hui, 1,4 milliard d'internautes se connectent au Web chaque jour... toute une révolution!

Les spécialistes s'entendent pour dire qu'Internet en est à sa deuxième génération, dite Web 2.0. Cette deuxième vague d'Internet dépend davantage de la contribution des utilisateurs, et fait d'Internet un réseau social.

Mais le Web 2.0 a aussi ouvert la porte aux activités illicites. Du crime au terrorisme, l'ère de l'information apporte de terribles capacités à ceux qui cherchent à nuire. Le Web 2.0 offre d'alléchantes possibilités d'exploiter la technologie, que se soit en bien ou en mal. Comprendre la façon dont la technologie peut être utilisée par ses adversaires est un défi de taille, que la communauté du renseignement (CR) des États-Unis a énergiquement entrepris de relever.

Le nouveau milieu du renseignement

La CR regroupe 16 organismes, bureaux et éléments d'organisations fédéraux qui, ensemble, sont chargés de recueillir, d'analyser et de diffuser les renseignements aux États-Unis. Tout comme le milieu d'application de la loi, le milieu du renseignement reconnaît que le maintien du statu quo n'est plus possible avec le Web 2.0 actuel.

Mike McConnell, directeur du renseignement national des É.-U. et chef de la CR, décrit ainsi ses adversaires qui connaissent le Web sur le bout des doigts : « Ces nouveaux acteurs estompent les limites entre national et étranger, renseignements et opérations, et stratégique et tactique. »

La façon dont la CR fonctionne dans ce contexte, aujourd'hui comme demain, est déterminante et exige de la créativité dans la résolution de problèmes, particulièrement en raison d'autres éléments problématiques :

- un personnel d'analyse très jeune, dont 60 % a été engagé après le 11 septembre 2001
- des données diverses et volumineuses qui ont tendance à submerger les analystes
- des systèmes de technologie de l'information vieillis qui ne prennent pas en charge les outils perfectionnés
- des techniques d'analyse traditionnelles, mises au point pour le monde des États-nations, qui sombrent devant les intérêts non étatiques
- une tendance croissante à exposer les jugements analytiques à l'examen du public

La CR commence à relever ces défis grâce à des initiatives stimulantes visant à amener le pouvoir de la collaboration et de l'échange d'informations à l'analyse de Renseignements. Dirigée par le bureau du directeur du Renseignement national (ODNI), la CR tire des leçons du Web 2.0 pour créer des réseaux sociaux, collaborer en vue de produire des connaissances, et habiliter un effectif jeune et enthousiaste.

« L'ODNI tire les ficelles du pouvoir en vue de réformer notre communauté du renseignement, explique Donald Kerr, sous-directeur principal du Renseignement national. Ce n'est pas un travail prestigieux. Il n'est pas facilement reconnu par les non-initiés, mais c'est un travail qui doit être fait. »

Deux projets illustrent la nouvelle orientation de la CR : Intellipedia et A-Space. Bien qu'il soit tentant de les traiter comme deux nouveaux outils, l'ODNI les considère plutôt comme des initiatives qui changent le jeu — de nouvelles façons de travailler et de fonctionner —, qui élargiront radicalement le travail du renseignement.

Un wiki nouvelle mode

Le septième site le plus fréquenté sur Internet est l'encyclopédie en ligne Wikipédia. À la différence des encyclopédies classiques, Wikipédia est entièrement alimentée par des collaborateurs bénévoles qui rédigent et corrigent librement et collectivement des articles. Son exactitude rivalise avec celle des publications professionnelles approuvées par des collègues.

Selon Thomas Fingar, sous-directeur de l'Analyse de l'ODNI, les processus Wikipédia constituent « une démarche absolument innée » pour les jeunes employés de la CR appartenant à la « génération numérique » qui, simultanément, lisent leurs courriels, parlent au téléphone, regardent la télévision et tiennent une conversation en étant connectés à des gens des quatre coins du globe. Mais pour le reste de la CR, poursuit-il, la démarche Wikipédia « est à mi-chemin entre l'hérétique et le réputé impossible ».

En avril 2006, la CR a officiellement lancé Intellipedia, son système collaboratif visant à relier les analystes, groupes de travail, collecteurs, experts, données et connaissances. Comme Wikipédia, Intellipedia permet à ses utilisateurs d'afficher, de modifier et d'améliorer des articles. À la différence de Wikipédia, tous les collaborateurs sont responsables de leur contenu; il n'y a pas d'anonymat. En outre, Intellipedia fonctionne à trois niveaux de classification, ce qui permet aux utilisateurs de l'ensemble des milieux du renseignement et de l'application de la loi de le consulter et d'y contribuer.

Il était facile de créer Intellipedia, parce que ce système utilise MediaWiki, le même logiciel que Wikipédia, qui est gratuit. Le coût était et est toujours très faible. La résistance n'était pas spécialement forte, parce qu'Intellipedia était une nouvelle capacité qui ne menaçait aucun processus existant.

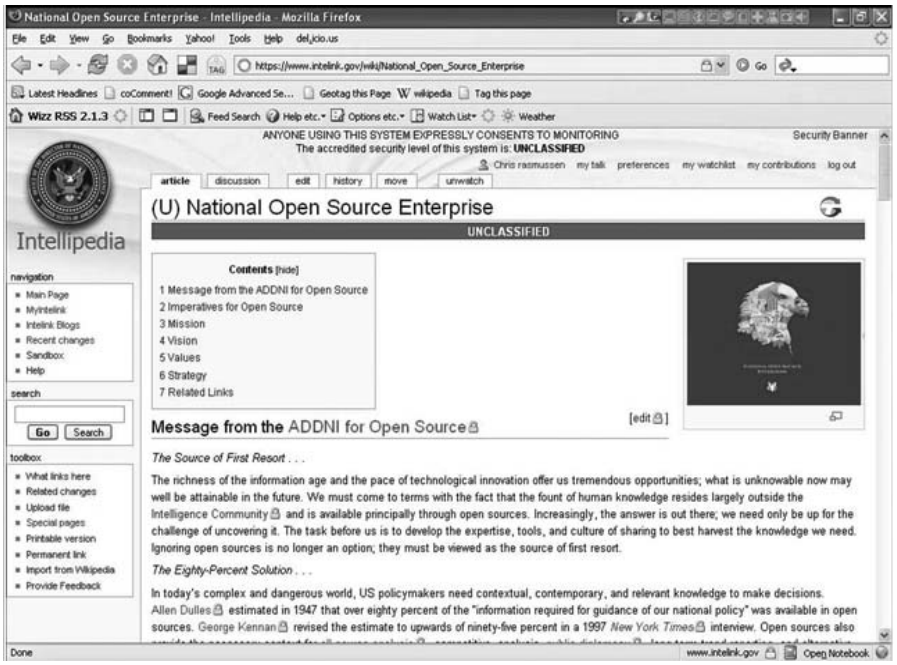

Deux ans après son lancement, Intellipedia compte plus de 330 000 pages, 42 204 utilisateurs inscrits et quelque 135 000 lecteurs.

Deux ans après son lancement, Intellipedia compte plus de 330 000 pages, 42 204 utilisateurs inscrits (toutes catégories d'âge confondues) et quelque 135 000 lecteurs. Cette croissance est tout simplement spectaculaire. Intellipedia a atteint le million de contributions en deux mois de moins que Wikipédia.

Mais Intellipedia est plus qu'un dépôt d'informations; c'est désormais un outil qui permet aux agents de renseignements du monde entier d'analyser les crises à mesure qu'elles éclatent. À une époque où CNN diffuse des reportages à rebondissements et les citoyens regardent les dernières nouvelles défiler au bas de leur écran d'ordinateur, Intellipedia se déclare comme un outil puissant qui permet d'échanger des informations et d'analyser les incidents planétaires pratiquement en temps réel.

Les agents politiques d'une ambassade peuvent facilement diffuser les dernières nouvelles, alertant les analystes des renseignements géospatiaux, qui communiquent ensuite des cartes à jour à des analystes en information et militaires de divers niveaux, pour leur permettre d'évaluer et de signaler le niveau et les capacités des troupes. Les analystes de toute la CR commencent à utiliser Intellipedia pour fusionner leurs analyses plutôt que de produire une myriade de rapports indépendants pour leur organisme d'attache.

Par exemple, en 2006, un petit avion biplace a percuté un immeuble de Manhattan. Attentat ou accident? Vingt minutes après l'écrasement, un analyste avait créé une page Intellipedia, qui a été modifiée quatre-vingts fois dans les deux heures suivantes par des membres de neuf organismes de renseignements. Ils ont collaboré et ont rapidement conclu que la collision était un accident. La vitesse, la rigueur et la nature multidisciplinaire de l'analyse étaient sans précédent.

L'autre grand projet

Les analystes de renseignements réclament un milieu de travail qui leur donne un accès sans entrave aux meilleures connaissances spécialisées, où qu'elles se trouvent, et leur permet de rechercher, de découvrir et d'explorer de nouvelles méthodes d'analyse. Sur la lancée d'Intellipedia, l'ODNI met à l'essai un espace d'analyse appelé A-Space (Analysis Space) qui répondra à ces besoins.

A-Space, qui devrait être lancé à l'automne, complète Intellipedia et se rapproche davantage d'un véritable World Wide Web pour analystes en leur fournissant un nouvel environnement de travail. Pour la première fois, les analystes auront un accès commun à des documents et à des informations plus que très secrets, dont des bases de données maintenues par des organismes autres que le leur. Comme A-Space applique rigoureusement ses exigences d'accès et permet d'inclure des cotes de sécurité précises, il deviendra un environnement de confiance pour tous les analystes de renseignements.

A-Space sera aussi le moyen le plus rapide de découvrir des connaissances spécialisées et les dernières trouvailles de la CR, ce qui permettra aux analystes de collaborer rapidement et souvent. Certain décrivent A-Space comme le Facebook de la CR. Bien qu'A-Space ait une fonction de réseautage qui permet aux analystes d'afficher leurs domaines de compétence actuels et passés dans un profil, c'est bien plus que cela.

Par exemple, les analystes de renseignements sont connus pour organiser leurs notes sur le Bureau de leurs ordinateurs, ce qui rend difficiles les échanges de références. Dans A-Space, les analystes pourront partager leurs « dossiers » personnels grâce à un « classeur » protégé. Ils pourront créer des espaces de travail communs équipés de messagerie instantanée, de documents partagés et de flux RSS. La CR pourra pour ainsi dire « fourmiller » pour s'attaquer aux questions de renseignement.

Avec le temps, les analystes de renseignements découvriront de nouvelles façons, autrefois inimaginables, d'utiliser Intellipedia et A-Space, forgeant ainsi l'avenir du renseignement. Intellipedia et A-Space sont les signes avant-coureurs du jour où les usagers du Web 2.0 seront stupéfaits par l'agilité, l'imagination et l'efficacité de la communauté du renseignement sur le World Wide Web. ■

Saviez-vous que . . .

Le financement du terrorisme prend diverses formes, allant du blanchiment d'argent à l'extorsion, en passant par le détournement de fonds d'organismes caritatifs et de commerces en apparence légitimes. Si les sommes requises pour un attentat sont généralement petites, les montants nécessaires pour assurer la subsistance de cellules terroristes sont souvent plus importants et plus facilement repérés et contrôlés par les partenaires internationaux. Voici quelques faits.

Les terroristes ont dépensé quelque 8 000 £ pour les attentats perpétrés en juillet 2005 dans le réseau de transports londonien.

Selon la National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States, 300 000 des 400 000 à 500 000 $US requis pour commettre les attentats du 11 septembre 2001 ont transité par le système bancaire des É.-U.

Les sommes qui ont circulé entre les pirates de l'air du 11 septembre et leurs comptes à l'étranger s'élevaient à moins de 10 000 $US. Il s'agissait souvent de simples virements télégraphiques, signale le Fonds monétaire international.

Selon la National Commission, avant le 11 septembre, al-Qaïda dépensait environ 30 millions de dollars américains par année pour financer ses opérations, entretenir son matériel militaire et d'entraînement, et soutenir les Talibans et des organisations terroristes connexes.

Un groupe terroriste actif avant 2001 a recueilli jusqu'à un million de dollars américains par mois auprès d'expatriés au Canada, en Grande-Bretagne, en Suisse et en Australie, avise le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI).

Le GAFI qualifie le mésusage des organismes sans but lucratif de « point faible crucial » de la lutte mondiale visant à couper le financement du terrorisme à la racine.

En 2006-2007, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a signalé 33 cas de financement du terrorisme ou d'autres menaces à la sécurité du Canada, soit une valeur totale de 200 millions de dollars canadiens.

Huit autres cas relevés par le CANAFE concernaient des activités de financement du terrorisme et de blanchiment d'argent totalisant 1,6 milliard de dollars canadiens.

En 2007, les institutions de dépôt américaines ont signalé 25 % d'incidents suspects liés au financement du terrorisme de moins qu'en 2004, selon les chiffres du Trésor américain.

Au 19 août 2005, les É.-U. avaient gelé ou bloqué plus de 281 millions de dollars américains en biens et avoirs liés à 303 présumés terroristes ou entités terroristes, conformément aux résolutions des Nations Unies.

En 2007, le Royaume-Uni avait gelé près de 200 comptes bancaires et 500 000 £ liés à des présumés terroristes.

Entre septembre 2001 et juillet 2007, le département de la justice des É.-U. a condamné 59 personnes pour des crimes liés au financement du terrorisme. Le Canada a déposé ses premières accusations en mars 2008.

SOURCES: Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), *Terrorist Financing Typologies Report (29 février 2008)*; *Third Mutual Evaluation Report on Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism : United States of America (23 juin 2006)* : **www.fatf-gafi.org**; National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States, *Monograph on Terrorist Financing* : **govinfo.library.unt.edu/911/staff_statements/index.htm**; Fonds monétaire international, *The Impact of Terrorism on Financial Markets (mars 2005)* : **www.imf.org/external/np/leg/amlcft/eng/**; Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), *Rapport annuel de CANAFE 2007* : **http ://www.canafe-fintrac.gc.ca/publications/ar/2007/41-fra.asp**; United States Department of the Treasury, Financial Crimes Enforcement Network, « *SAR Activity Review - By the Numbers* », *numéro 9 (février 2008)* : **www.fincen.gov/pub_reports.html**; Her Majesty's Treasury, *The Financial Challenge to Crime and Terrorism (février 2007)* : **www.hm-treasury.gov.uk/documents/financial_services/money/fin_money_financialchallenge.cfm**; The Investigative Project on Terrorism, *Finally, some sanity (and accuracy) in assessing DOJ terrorist financing efforts (16 février 2008)* : **www.investigativeproject.org/article/608**; *The Globe and Mail*, « CSIS looks for new means to track terrorist financing » (21 avril 2008) : **www.theglobeandmail.com**

Des experts canadiens participent à l'enquête sur un accident d'autobus au Guatemala

Par Cal Deedman
Avocat de la Couronne
Ministère du Procureur général
de la Colombie-Britannique

Au Guatemala, il est dangereux de voyager dans les autobus appelés « boîtes à poulets ». La plupart de ces autobus sont bondés, surchargés et mal entretenus et les chauffeurs sont téméraires. On signale régulièrement dans les journaux locaux des accidents où des personnes sont tuées ou blessées, mais ces accidents attirent rarement l'attention des médias étrangers.

Pour les Guatémaltèques, ces accidents font inéluctablement partie de leur quotidien. Cependant, le 29 février 2008 est survenu un accident aux conséquences suffisamment graves pour attirer une couverture médiatique internationale en plus de choquer les Guatémaltèques et de déclencher un appel national pour une enquête approfondie.

À 33,5 km à l'est de Guatemala, l'autobus qui roulait sur l'autoroute menant au Salvador a raté une courbe au bas d'une longue pente. L'autobus a dévié dans les voies de sens inverse, a quitté la route, a plongé dans un petit ravin et s'est écrasé dans une levée de terre. Cinquante-six passagers sont morts et les gens veulent savoir pourquoi.

N'ayant pas les ressources ni l'expertise pour mener l'enquête, le gouvernement du Guatemala a demandé l'aide du Canada.

Au Guatemala, le bureau du procureur (appelé Ministère public) est responsable de faire enquête si on soupçonne qu'un crime a été commis.

Le Ministère public a envoyé une demande d'aide officielle à l'ambassadeur du Canada au Guatemala, Kenneth M. Cook. Le conseiller politique de l'ambassade a transmis la demande au s.é.-m. Vianney Tremblay, l'agent de liaison de la GRC pour le Mexique et l'Amérique centrale. Avec l'aide des Services nationaux en sécurité routière de la GRC et le gestionnaire national de programmes pour l'analyse et la reconstitution des collisions de la route, le s.é.-m. Tremblay a formé une équipe d'experts canadiens et a organisé leur voyage au Guatemala.

L'équipe était composée du serg. Larry Bellows et du cap. Peter Holmes, deux enquêteurs chargés des collisions, et de Robert Richardson, un inspecteur en mécanique au Ministère des transports de la Colombie-Britannique

L'équipe s'est rendue au Guatemala et a rencontré les procureurs locaux pour un examen détaillé du dossier.

Les membres de l'équipe ont également comparu devant le juge qui supervisait l'enquête et ont obtenu le statut juridique officiel d'expert, ce qui leur a permis d'enquêter sur l'accident et de présenter les preuves de leurs conclusions. Ils ont témoigné au cours d'une audience spéciale tenue avant leur retour au Canada.

Ils se sont rendus sur le lieu de l'accident pour prendre des mesures et des photos et pour analyser les circonstances de l'accident afin d'en déterminer la cause. Ils ont également fait une vérification générale des restes de l'autobus.

L'équipe a passé six jours à revoir ses conclusions, à préparer ses rapports sur la collision et la vérification générale et à faire en sorte que les rapports soient traduits en espagnol pour l'audience.

Conclusions

Les conclusions des experts canadiens étaient accablantes : les freins arrière ne fonctionnaient plus au moment de l'accident et les freins avant étaient dans un piètre état. Bien qu'au départ, les freins avaient une capacité de freinage de 30 %, ils ont surchauffé pour finalement ne plus fonctionner après avoir été actionnés sur une pente continue de 7 % d'environ 14 kilomètres. Lorsque l'autobus est arrivé à la courbe appelée El Chilero, à environ deux kilomètres du bas de la pente, les freins ont cédé.

cap. Peter Holmes

Le serg. Larry Bellows et Robert Richardson effectuent une vérification générale de l'autobus guatémaltèque. Les experts canadiens ont constaté un grand nombre de défectuosités causées par une utilisation excessive et une piètre maintenance.

D'autres défectuosités ont contribué à l'instabilité de l'autobus : le mécanisme de direction était lâche, la suspension était très usée et des pneus de différentes grosseurs avaient été posés sur le même essieu.

Finalement, l'autobus avait une capacité de 48 passagers, mais en transportait 82 au moment de l'accident.

Nul doute que des poursuites criminelles et civiles seront intentées dans cette affaire et que les preuves apportées par les experts canadiens y joueront un rôle important. ■

Depuis 2001, la GRC, en partenariat avec le Ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique et la Law Courts Education Society de Colombie-Britannique, travaille avec le Ministère public et la Police nationale civile du Guatemala à former des procureurs et des enquêteurs en matière de police technique, de techniques d'enquête des crimes graves et de gestion des cas graves.

La gestion de la fatigue des policiers est un numéro de funambule

Par Bryan Vila, Ph.D.
Université de l'État de Washington

Quiconque est déjà allé au cirque sait à quel point les funambules doivent exécuter un numéro d'équilibriste complexe. Certains l'essaient sans aide, mais la plupart utilisent une longue perche pour garder l'équilibre pendant qu'ils marchent sur le fil entre deux points.

La gestion de la fatigue des policiers est comparable à un numéro d'équilibriste. Elle touche les besoins de la collectivité, du service de police et des policiers. Beaucoup de services de police essaient encore aujourd'hui de remédier à ce problème sans aide, mais un nombre croissant d'entre eux collaborent maintenant avec des spécialistes du sommeil qui, études scientifiques récentes à l'appui, leur font des recommandations ou leur donnent les outils nécessaires pour leur faciliter la tâche. Il est possible d'améliorer les décisions en matière de dotation, d'horaire de travail et de gestion des heures supplémentaires, entre autres, pour nuire le moins possible au sommeil des policiers et, en bout de ligne, à leur santé, à leur sécurité et à leur rendement au travail.

Équilibrage des besoins

Les services de police comptent parmi les activités gouvernementales les plus essentielles et les plus coûteuses. Les collectivités ont absolument besoin d'un nombre suffisant de policiers en service en tout temps pour intervenir en cas d'urgence, prévenir les crimes et arrêter les délinquants. Il ne faut cependant pas gaspiller les ressources publiques en ayant trop de policiers en service. Pour compliquer les choses, les exigences de chaque collectivité à cet égard ont tendance à fluctuer pendant la journée, la semaine ou la saison.

Il ne suffit pas de constituer des quarts de travail optimaux, il faut encore tenir compte de la délicate gestion de la fatigue. Surmenés, les policiers deviennent moins vigilants, leurs capacités cognitives et physiques diminuent, leur humeur change et ils ont de la difficulté à gérer le stress. La sécurité publique diminue, ainsi que la sécurité et le rendement du policier, ce qui accroît le risque d'accidents, de blessures, d'erreurs et de fautes pendant le travail.

À long terme, la fatigue rend les policiers plus vulnérables à la maladie, aux troubles chroniques et à certains types de cancer. La fatigue mine aussi la qualité de la vie de famille du policier. Il est donc dans le meilleur intérêt de chacun de comprendre les causes de la fatigue des policiers pour apprendre à les gérer et à les atténuer de la meilleure façon.

La fatigue rend les policiers plus vulnérables à la maladie, aux troubles chroniques et à certains types de cancer.

Causes de la fatigue des policiers

Chez les travailleurs de quarts comme les policiers, la fatigue et ses répercussions dépendent de quatre facteurs différents.

Heure du jour — Le travail de policier est sans répit, mais les systèmes biochimique, physiologique et comportemental du corps humain sont synchronisés par des rythmes circadiens qui favorisent le travail pendant le jour et le sommeil pendant la nuit. Les policiers, comme tous les humains, sont beaucoup plus sensibles à la fatigue entre 23 h et 6 h.

Quantité de sommeil — Il faut entre 7,5 et 8 heures de sommeil pour remplir nos réservoirs qui se vident à chaque heure d'éveil. Ainsi, il est très probable qu'un policier qui remplit son réservoir de sommeil, se lève à 7 h et commence un quart de 12 heures à 11 h soit très affaibli à 23 h — ce serait l'équivalent approximatif d'un taux d'alcoolémie de 5 mg d'alcool par 100 ml de sang. Si le policier commence son quart sans avoir rempli son réservoir, il sera possiblement encore plus affaibli à la fin de son quart. Comme le manque de sommeil s'accumule, si le policier ne le récupère pas, il deviendra de plus en plus affaibli.

Qualité du sommeil — De nombreux policiers ont des troubles de sommeil et du mal à s'endormir ou à rester endormis. Un policier qui en est affecté, même s'il passe huit heures au lit chaque nuit (ou jour), peut ne pas profiter d'un sommeil de qualité suffisante pour travailler tout son quart en sécurité. Actuellement, la seule façon de gérer ce problème est de soumettre les policiers à des examens périodiques pratiqués par un médecin spécialiste du sommeil.

Nombre de journées de travail de suite — Les policiers, comme tout le monde, sont plus fatigués à mesure que la semaine avance. Les répercussions sont plus grandes si les quarts successifs sont la nuit au lieu du jour, puisque le sommeil de nuit est plus naturel et en général plus réparateur. De nombreuses personnes essaient de rattraper le sommeil perdu pendant leurs congés, mais pour un policier dont le manque de sommeil est trop grand, cela n'est pas toujours possible.

Gestion et atténuation de la fatigue

La gestion et l'atténuation de la fatigue nécessitent un équilibre entre les rythmes circadiens des policiers et les rythmes de la société. Cependant, en plus d'équilibrer la demande de services d'une collectivité et les besoins physiologiques des policiers, les administrateurs doivent trouver une façon d'atténuer l'incidence des quarts de travail sur la vie de famille des policiers.

Une approche de gestion de la fatigue ne réussira que si le policier a de bonnes habitudes de sommeil. Il doit avoir une réelle volonté et s'habituer à de nouvelles pratiques de sommeil pour dormir suf-

fisamment le jour lorsque le bruit, la lumière et les rythmes circadiens l'incitent à rester éveillé. Comme la société en général est active le jour et en soirée, un policier qui dort le jour sera tenté de passer du temps avec ceux qu'il aime, de faire des courses ou de jouer au golf.

Les horaires doivent être aussi stables que possible pour permettre de saines pratiques de sommeil et minimiser le stress des policiers. Des heures irrégulières rendent le travail difficile et nuisent à presque tous les aspects de la vie; elles brisent les routines et amplifient toutes sortes de problèmes comme le retour des enfants de l'école et la planification d'une soirée entre amis.

Les principales causes des heures de travail irrégulières sont les heures supplémentaires dues à des arrestations tardives, les comparutions devant le tribunal, les urgences ou les besoins accrus en personnel lors d'événements publics. Le choix d'avoir un emploi secondaire est une autre cause. La meilleure façon de minimiser les heures de travail irrégulières est de s'assurer que le nombre d'employés correspond à la demande en services policiers et de limiter les emplois secondaires.

Changements concrets

Malgré l'importance réelle de gérer la fatigue, la plupart des services de police éprouvent de la difficulté à cet égard, en grande partie à cause de l'attrait des heures supplémentaires. Bien que les heures supplémentaires constituent un moyen pratique pour les administrateurs de combler les écarts entre la demande et le personnel disponible — et pour les policiers de gagner plus d'argent —, il faut les minimiser. D'après mon expérience, les meilleures pratiques de gestion de la fatigue naissent d'une étroite collaboration entre l'administration et les effectifs bien informés.

La science, source d'éléments probants tangibles, permet de trouver un terrain d'entente et d'équilibrer les négociations liées aux conditions de travail. Elle oblige les administrateurs à faire face aux coûts et aux risques réels de la fatigue et les policiers et leurs représentants à se concentrer sur les principales priorités : la santé et la sécurité. Les parties doivent collaborer. On ne peut pas contrôler les risques et les coûts à moins que les policiers priorisent le sommeil et se présentent au travail reposés, ce qui est seulement possible si les heures de travail, les horaires et la dotation s'y prêtent. La collaboration est le seul moyen de satisfaire les deux parties.

Les bonnes intentions ne suffisent pas à résoudre le problème très complexe d'horaire et à répondre aux exigences biologiques des rythmes circadiens des policiers; des compétences poussées en mathématiques et une compréhension approfondie du sommeil sont nécessaires.

Le service de police de Calgary (CPS) a retenu les services d'un chercheur opérationnel compétent, Peter Belmio, pour analyser la demande en services et élaborer des horaires possibles. Ils collaborent avec un spécialiste du sommeil, le Dr Charles Samuels du Centre for Sleep and Human Performance de l'Université de Calgary, qui élabore des techniques pour mesurer l'incidence des différents calendriers sur la vigilance et le rendement cognitif des policiers. Je collabore aussi avec le CPS afin de renseigner les policiers et les superviseurs sur les problèmes de sommeil et les stratégies à adopter pour avoir de bonnes habitudes de sommeil.

Cet effort concerté vise à cerner des problèmes et à obtenir les données nécessaires pour établir des calendriers qui concilient les besoins des Calgariens et de leurs policiers. Il reste beaucoup à faire. On veut intégrer l'établissement du calendrier fondé sur des preuves et la gestion des heures de travail aux politiques et aux pratiques du CPS en améliorant les programmes d'éducation sur les quarts de travail et le sommeil pour les policiers et leur famille et en créant des programmes de contrôle de la santé économiques, pratiques et scientifiquement rigoureux.

Le travail d'intervention directe des services de police comme le CPS fait partie d'un effort concerté encore plus important des équipes de recherche des institutions suivantes : Washington State University; U.S. National Institute for Occupational Health and Safety; State University of New York à Buffalo, Harvard University et University of California à San Francisco. L'objectif vise à accroître les connaissances et à créer des outils qui aideront les services de police de partout à équilibrer les besoins des collectivités et ceux des policiers qui les servent. ■

Bryan Vila, Ph.D., est professeur de justice pénale à la Washington State University et enquêteur supérieur au Sleep and Performance Research Center. Il a été agent de la paix pendant 17 ans. Il a rédigé de nombreux articles et trois livres, dont Tired Cops: The Importance of Managing Police Fatigue *(Police Executive Research Forum, 2000).*

La caméra vidéo corporelle

Avantages et inconvénients

La collecte de preuves visuelles remonte à l'invention de l'appareil photo, et les méthodes employées à ce chapitre se sont améliorées au fil des percées technologiques. En 2005, le serg. Olly Tayler, de la Devon and Cornwall Constabulary, dans le sud-ouest de l'Angleterre, a proposé un nouveau concept en la matière : la caméra vidéo corporelle (CVC). Il en décrit ici les forces et les faiblesses à la suite du projet pilote qu'il a dirigé à Plymouth, au Royaume-Uni.

Par le serg. Olly Tayler
Devon and Cornwall Constabulary
(Royaume-Uni)

Projet pilote de caméra serre-tête mené à Plymouth

La caméra vidéo corporelle (CVC), ou caméra serre-tête, est un appareil couleur de la taille d'un rouge à lèvres muni d'un disque dur numérique. On peut y stocker des enregistrements audio et vidéo de grande qualité pour ensuite les télécharger à un ordinateur ou les graver sur un CD.

La CVC se porte sur le côté de la tête ou de la coiffure réglementaire du policier au moyen d'un bandeau réglable. Le policier porte aussi le disque dur numérique, qui contient une pile rechargeable. Un bouton d'activation à distance lui permet de commencer ou de cesser l'enregistrement, et un voyant lumineux indique si l'appareil est en marche ou en mode veille.

Les policiers qui ont participé au projet pilote de caméra serre-tête mené à Plymouth ont dit que le dispositif exerçait une influence calmante sur les personnes potentiellement violentes.

Photo offerte par la Devon and Cornwall Constabulary

Les données audio et vidéo ainsi recueillies montrent, du point de vue du policier, comment un incident s'est déroulé, qui a dit quoi et quelles décisions ont été prises. La caméra permet aussi de capter les émotions et une foule de petits détails qui peuvent être oubliés dans le feu de l'action.

La plupart des CVC ont des écrans ACL intégrés qui permettent au policier de visionner les enregistrements où qu'il soit. Il s'agit d'une caractéristique utile dans les situations de désordre public, car elle permet au policier de regarder son enregistrement sur place pour maximiser ses chances d'identifier victimes, suspects et témoins.

Le projet pilote de la CVC

Des policiers de Devon et de Cornouailles ont participé à un petit essai de validation de principe de la CVC dans la ville de Plymouth. Ce projet pilote s'est déroulé d'octobre 2006 à mars 2007. Il visait à fournir des CVC aux policiers chargés de répondre à des incidents de violence, y compris de violence liée à l'alcool, de violence dans des lieux publics et de violence au foyer.

On a acheté 50 CVC et formé près de 400 agents de première ligne à leur utilisation, les conseillant quant à la durée de l'enregistrement, qui commence normalement dès la réception de l'appel et se poursuit jusqu'au règlement de l'incident. On les a également autorisés à enregistrer d'autres situations s'ils le jugeaient utile, par exemple les contrôles routiers. Ils devaient cependant éviter d'interrompre un enregistrement sans d'abord fournir une explication verbale.

La force constabulaire a aussi lancé une vaste campagne de publicité interne et externe misant sur des annonces télévisées et publiées dans les journaux ainsi que sur des affiches pour sensibiliser pleinement les policiers, le reste du personnel, le grand public et les groupes à risque au concept.

Selon une évaluation indépendante complète menée après le projet pilote, l'usage de la CVC a réduit la criminalité et les plaintes contre les policiers, augmenté le nombre de crimes détectés et de contrevenants arrêtés et amélioré la confiance du public à l'endroit de la police.

Outre l'évaluation officielle, les participants au projet ont fourni des preuves empiriques considérables démontrant que l'utilisation de la CVC avait contribué de façon marquée à calmer les personnes potentiellement violentes et à améliorer les contacts avec les jeunes.

Les participants ont aussi su innover en utilisant la CVC autrement que pour la simple collecte de preuves lors d'incidents de violence, notamment pour aider à reconstituer une collision mortelle, pour interroger des jeunes présents à une fête où une allégation grave avait été faite et pour

examiner des endroits difficiles d'accès pouvant dissimuler de la drogue (par exemple, sous les lames d'un parquet). Des instructeurs policiers ont aussi utilisé la CVC pour enregistrer le comportement d'étudiants lors d'incidents réels et faire ensuite une récapitulation avec eux.

Avantages

L'utilisation de la CVC peut améliorer de façon spectaculaire la collecte de preuves primaires lors d'un incident. La caméra peut capter tout ce que le policier voit et entend, y compris des détails dont il ne pourrait jamais se souvenir au moment de documenter l'incident par écrit.

On peut citer d'innombrables cas où la CVC a contribué à l'obtention d'une condamnation en forçant les contrevenants à avouer leurs méfaits beaucoup plus tôt dans le processus d'enquête.

La CVC a aussi servi à démentir des plaintes malveillantes formulées contre des policiers. Il est arrivé que des avocats déposent une plainte au nom de leur client puis la retirent immédiatement après avoir vu les images captées au moyen de la CVC.

Des preuves enregistrées au moyen de la CVC ont été présentées en cour pour montrer le déroulement d'un incident. Une déclaration écrite peut sembler très clinique et ne rend pas les émotions qui ont été ressenties et l'atmosphère qui régnait lors de l'interaction entre le policier et le contrevenant. La CVC, elle, les capte bien.

Dans les situations de violence au foyer, la CVC peut servir à documenter les premières déclarations des témoins et les preuves de blessures. En cas de retrait ultérieur de la plainte, des poursuites pourront quand même être engagées sans la participation de la victime, de sorte que le contrevenant n'échappe pas à la justice.

Les enregistrements faits au moyen de la CVC peuvent aussi être répertoriés et triés dans une base de données vidéo. La base de données créée pour le projet pilote contient maintenant des dizaines de milliers d'heures d'enregistrement, ce qui permet aux policiers d'avoir accès à des images de suspects, de savoir quels vêtements ils portaient à une date précise, d'établir la preuve d'habitudes criminelles régulières et d'étayer des demandes d'ordonnances en cas de comportements antisociaux, par exemple. Les images tirées de la banque peuvent être intégrées à des documents d'information ou à des appels lancés aux médias. Les images d'immeubles ou d'autres installations peuvent aussi aider les policiers à planifier les mandats nécessaires ou, en cas d'incident critique, les activités sur le terrain.

Limites

L'un des désavantages évidents de la CVC tient au fait que le policier doit regarder directement ce qui se passe pour obtenir les meilleures preuves. D'autre part, lorsqu'une seule caméra est utilisée lors d'un incident, elle ne peut capter qu'un seul point de vue. En situation de désordre public, l'activité qui se déroule en périphérie peut être aussi importante que l'incident principal.

Bien qu'il s'agisse d'un concept relativement nouveau pour la police, la CVC s'est avérée un précieux outil pour la collecte de preuves primaires lors de toute intervention policière.

Autre inconvénient : comme n'importe quelle autre technologie, la CVC est sujette aux défaillances. Bien que plusieurs mécanismes y aient été intégrés en prévision de cette éventualité, le risque de défaillance et de perte d'enregistrements cruciaux ne peut être éliminé totalement. La CVC ne doit donc pas remplacer le meilleur équipement audio et vidéo pour la collecte de preuves, c'est-à-dire les yeux et les oreilles du policier.

La CVC présente actuellement deux grandes limites techniques : la durée de vie des piles, surtout par temps extrême, et la durabilité des unités de lecture internes, car le moindre coup peut corrompre les données pendant l'enregistrement.

Pour ce qui est des piles, la technologie s'améliore continuellement, et leur capacité a augmenté de façon spectaculaire ces derniers mois. Côté durabilité, de nombreux concepteurs de CVC utilisent maintenant des supports amovibles comme les cartes de mémoire Secure Digital (SD) pour s'assurer que les caméras serre-tête peuvent résister aux rigueurs du travail policier d'aujourd'hui. Cela accélère aussi la réparation et la remise en service des appareils.

Bien que ces facteurs puissent être considérés comme des entraves à l'utilisation de la CVC, les avantages sont clairs. Mieux vaut capter des preuves imparfaites que de n'en recueillir aucune.

Perspectives d'avenir

Le Home Office du Royaume-Uni a utilisé les expériences et les résultats du projet pilote de Plymouth à titre de validation de principe nationale pour le service de police du Royaume-Uni (qui regroupe 43 corps policiers) et a produit un guide sur l'utilisation de la CVC.

Depuis la fin du projet pilote, la majorité des corps policiers britanniques ont acheté et utilisent le dispositif, qui a aussi suscité un vif intérêt de la part d'autres pays : plusieurs essais sont en cours à Singapour, en Afrique du Sud et en Chine. Le concept de la CVC fait également l'objet d'une évaluation par la collectivité d'application de la loi du Royaume-Uni, y compris le service des douanes, l'agence de protection frontalière et le ministère de la Défense.

Conclusion

Bien qu'il s'agisse d'un concept relativement nouveau pour la police, la CVC s'est avérée un précieux outil pour la collecte de preuves primaires lors de toute intervention policière. La technologie s'améliore continuellement, et la prochaine génération d'appareils pourrait comprendre un système sans fil et des logiciels intégrés de reconnaissance des plaques d'immatriculation et d'identification biométrique. À l'avenir, l'établissement d'interactions entre la CVC et les assistants numériques intelligents pourrait réduire la paperasse que doivent remplir les policiers tout en améliorant le rendement à l'échelle de l'appareil judiciaire. ■

Récentes études policières

Voici des extraits d'études récentes en matière de justice et d'application de la loi. Pour consulter la version intégrale des rapports, veuillez visiter le site Web indiqué à la fin de chaque résumé.

Predictive factors for illicit drug use among young people

Par Martin Frisher et al.
Pour le Research Development and Statistics Directorate, Home Office (R.-U.)

Ce rapport fait état des résultats d'une étude documentaire sur les signes avant-coureurs de l'usage des drogues chez les jeunes. Des 251 rapports de qualité satisfaisante obtenus lors d'une recherche effectuée dans des bases de données électroniques, 78 ont été choisis au hasard aux fins d'analyse approfondie.

Les données les plus importantes et constantes ont trait à l'interaction des jeunes avec leurs familles. Les principaux facteurs prédictifs de la consommation de drogues sont la discipline et le contrôle parentaux et la cohésion familiale. Certains aspects de la structure familiale, comme une famille nombreuse et de jeunes parents, sont reliés à l'usage de stupéfiants chez les adolescents.

Des informations cohérentes relient aussi l'usage de drogues par les pairs et les drogues offertes aux adolescents. Des données renvoient à la consommation de drogues par les parents; même si certaines études ne font état d'aucun lien, d'autres montrent que la cohésion familiale l'atténue.

L'âge est fortement lié à l'usage répandu des drogues chez les jeunes, dénotant divers facteurs, dont la disponibilité des drogues, les relations avec les pairs et un contrôle parental réduit.

Les catégories où l'information reliant des facteurs précis est nuancée incluent la santé mentale, le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THDA), la thérapie à l'aide de stimulants, les activités religieuses, le sport, les interventions d'éducateurs en matière de santé, la performance scolaire, le début précoce de l'usage de drogues et le statut socio-économique.

Le risque relatif en matière de protection peut être tout aussi important que tout facteur individuel. Ces résultats, même étayés par un nombre relativement peu élevé d'études, appuient la notion de résistance à l'usage de drogues, qui est plus grande lorsque les aptitudes sociales, les liens sociaux et les ressources matérielles sont meilleurs, en dépit d'une exposition constante à des facteurs de risque connus.

« L'âge est fortement lié à l'usage répandu des drogues chez les jeunes, dénotant divers facteurs, dont la disponibilité des drogues, les relations avec les pairs et un contrôle parental réduit. »

Tandis que le risque et la résistance sont, dans une grande mesure, indépendants des motifs personnels, il est évident que ces derniers sont tout aussi importants que les précédents pour établir la consommation de drogues. Les jeunes répondent toujours qu'ils font usage de drogues pour alléger leurs états d'âme. Une recherche qualitative montre que le contexte dans lequel ils font l'apprentissage des drogues est crucial pour comprendre la relation qui existe entre les facteurs de risque et de protection et l'usage expérimental et continu de drogues.

Les facteurs de risque ont des valeurs prédictives différentielles tout au long de l'adolescence. Certains facteurs peuvent se manifester à la naissance (ou avant), d'autres, à divers moments tout au long de l'adolescence. Certains facteurs se manifestent longtemps, d'autres sont transitoires. La distinction entre les facteurs de risque précoces et tardifs est importante car les mesures préventives doivent cibler des groupes d'âge particuliers.

Pour consulter la version intégrale du rapport d'étude (RDS OLR 05/07), visiter : ***http://www.homeoffice.gov.uk/rds/onlinepubs1.html***

Snitches get stitches: youth, gangs, and witness intimidation in Massachusetts

Par Julie L. Whitman, MSW, et Robert C. Davis, MS
Pour le National Centre for Victims of Crime (É.-U.)

La scène est familière : un coup de feu est tiré dans la foule, peut-être un festival de rue ou une boîte de nuit, une personne est tuée et lorsque les policiers commencent à interroger les passants, « personne n'a rien vu ». Les enquêteurs qui arrêtent les contrevenants connaissent parfaitement l'effet paralysant de l'intimidation des témoins sur le processus de justice pénale.

Cette étude du National Centre for Victims of Crime visait à mieux comprendre l'intimidation des adolescents et jeunes adultes témoins d'incidents liés aux gangs. L'enquête, la première du genre, a permis d'obtenir de l'information directement auprès des jeunes sur les facteurs critiques qui les empêchent de signaler des crimes commis par des gangs et de témoigner contre leurs auteurs, et les politiques et programmes qui favorisent la coopération des victimes et des témoins.

Principales constatations (liste partielle)

- Les jeunes étaient très exposés aux crimes soit à titre de victimes directes ou de témoins et de par la victimisation des pairs et de la famille.
- Les jeunes sont plus enclins à parler à un parent ou à un autre membre de

> **Pour ce qui est de signaler les crimes et de participer au processus de justice pénale, les jeunes étaient clairs : s'ils sentaient qu'un policier était digne de confiance et respectueux, ils n'avaient aucun problème à lui parler.**

la famille de situations reliées à des crimes.
- Même si la pression communautaire contre les « mouchards » est très forte, les jeunes ont quand même signalé des crimes dans certains cas.
- Les expériences indirectes d'intimidation de témoins étaient beaucoup plus courantes que les expériences directes, mais un jeune sur trois avait entendu parler d'une personne faisant l'objet de menaces.
- En général, les relations entre les jeunes et les policiers éducateurs étaient positives mais elles étaient mitigées avec les policiers de quartier.

Recommandations

Les constatations font état d'au moins six domaines où les autorités de justice pénale et groupes communautaires locaux peuvent accroître la participation des jeunes témoins de crimes de gangs au processus de la justice pénale. On trouve plus d'information sur ces recommandations dans la version intégrale du rapport.

Incidence sur la police et les procureurs

L'un des messages les plus clairs lancés par les jeunes dans l'étude était d'améliorer les relations entre la police et la collectivité. Pour ce qui est de signaler les crimes et de participer au processus de justice pénale, les jeunes étaient clairs : s'ils sentaient qu'un policier était digne de confiance et respectueux, ils n'avaient aucun problème à lui parler.

Une autre mesure que la police peut prendre pour rendre le signalement des crimes plus sécuritaire est de prendre soin de ne pas identifier les témoins inutilement. Un certain degré d'anonymat ou de confidentialité devrait être assuré au début des enquêtes criminelles.

Lorsque des témoins vulnérables sont en cause, les représentants de la justice pénale doivent désigner un point de contact unique au sein du système pour les témoins ou assurer de façon continue la transition des communications des témoins, de la police au procureur, et au coordonnateur de la protection des victimes/témoins.

La réaction de la justice pénale aux craintes des témoins et aux tentatives d'intimidation signalées peut et doit varier en fonction des détails du dossier. Les procureurs et les policiers locaux doivent déterminer diverses mesures pour protéger les témoins au besoin.

Pour consulter la version intégrale du rapport d'étude (y compris le résumé en matière « d'application de la loi » duquel on a tiré le présent extrait), visiter : ***http://www.ncvc.org/reports***

Integrated intelligence and crime analysis

Par Jerry H. Ratcliffe, Ph.D.
Pour la Police Foundation (É.-U.)

Les cadres policiers reconnaissent de plus en plus qu'ils ne manquent plus d'information; en fait, il existe une foule de données et d'informations sur les activités et l'environnement criminels.

Dans plusieurs cas, cet afflux de données ne se traduit pas nécessairement par un afflux de connaissances. La structure des processus de traitement de l'information policière n'est pas adaptée au nouveau millénaire et les notions sur la gestion et la diffusion du renseignement qui prévalaient durant les années 70 imprègnent la pensée et la culture des organisations policières du XXIe siècle. Même si plusieurs cadres ont accès à l'analyse criminelle, le renseignement n'est pas intégré au processus et les cadres prennent des décisions importantes sans avoir toute l'information pertinente qui existe au sein de leur organisation.

Le rapport vise à fournir aux cadres policiers l'information nécessaire pour apporter des changements et saisir les possibilités de l'environnement moderne et foisonnant d'information sur les fonctions policières. Il permettra aussi aux analystes de renseignements et aux analystes de la criminalité de tirer davantage profit des renseignements qu'ils produisent.

L'auteur commence par décrire les différents rôles des renseignements criminels et de l'analyse de la criminalité dans le contexte moderne des fonctions policières. Il précise pourquoi la situation actuelle, c.-à-d. la séparation de fonctions clés, comme on le voit couramment dans plusieurs services de police, nuit à l'exercice des fonctions dans un environnement axé sur les renseignements criminels et compromet la sécurité des collectivités que la police doit protéger.

L'auteur préconise l'adoption d'un modèle d'analyse intégré combinant les fonctions d'analyse de la criminalité et de renseignements criminels et vise à éviter les processus d'analyse qui séparent l'information sur les contrevenants de l'information sur les crimes commis. Il décrit d'ailleurs comment le modèle intégré peut aider les décideurs et donne des exemples à cette fin.

Les obstacles à l'élaboration de ce modèle ne sont pas à négliger. Par exemple, les problèmes décrits dans le rapport comprennent les enjeux liés au transfert de tâches à des civils, les différentes missions et la terminologie des analystes de la criminalité et des agents des renseignements criminels, la réflexion isolationiste, propre à un cas, et non générale, les restrictions légales apparentes des analystes de renseignements et le manque de formation.

L'auteur présente certaines recommandations pratiques aux services de police qui désirent mieux intégrer ces fonctions (analyse de la criminalité et renseignements criminels) et axer davantage leur approche de répression sur les renseignements et les problèmes qui se posent.

Pour consulter la version intégrale du rapport d'étude, visiter :
http://www.cops.usdoj.gov/ric/ResourceDetail.aspx?RID=433

Initiative de l'Alberta contre la violence familiale

Par Valerie J. Campbell
Directrice, ARTAMI

Selon Brian Vallee, auteur de *The War on Women*, plus de 500 femmes canadiennes ont été abattues, poignardées, étranglées ou battues à mort par leur partenaire intime masculin entre 2000 et 2006, soit cinq fois plus que le nombre de soldats et policiers canadiens tués dans l'exercice de leurs fonctions durant la même période.

En Alberta et ailleurs au Canada, il y a encore des homicides entre partenaires intimes actuels et anciens, et parfois de leurs enfants et d'autres membres de leurs familles. La plupart du temps, les victimes décédées à la suite de violence familiale étaient en contact avec plusieurs services de soutien professionnels et communautaires, mais sont passées entre les mailles du filet. Ces tragédies nous rappellent pourquoi la violence familiale doit être prise au sérieux et combien de travail il reste à accomplir relativement aux complexités de la prévention.

On reconnaît de plus en plus qu'il est possible de prévenir de nombreux décès causés par la violence familiale. En 2005, dans plusieurs cas examinés par le Comité d'étude sur les décès dus à la violence familiale (CEDVF) de l'Ontario, on savait que l'auteur était dangereux et que la victime était à risque. Malheureusement, aucune mesure de gestion efficace n'a été prise, d'où les conséquences terribles pour les victimes. En rétrospective et après avoir analysé les facteurs de risques bien connus, le CEDVF a conclu qu'un grand nombre des décès examinés étaient prévisibles et évitables.

La violence familiale est l'une des interventions prioritaires de la police, mais aussi, l'une des plus frustrantes et difficiles à comprendre, particulièrement du point de vue de la justice pénale. Les victimes craintives et réticentes, les cycles de violence qui se poursuivent parfois pendant des années et les disputes relatives à la garde des enfants et au droit de visite sont les principaux facteurs qui entravent la protection des victimes et nuisent aux enquêtes de police bien intentionnées.

Que vous soyez policier dans un détachement de deux membres ou que vous fassiez partie d'une unité spéciale dans un grand service de police municipal, les problèmes sont les mêmes. Comment protéger une victime réticente ou incapable de coopérer? Comment savoir qu'un cas en particulier est à risque élevé et pourrait se terminer par un meurtre ou un meurtre suivi d'un suicide? Que peut-on faire pour prévenir ces tragédies même si on peut les prédire?

Réduire le risque

Les réponses à ces questions sont plus faciles à trouver que l'on pense. En 2007, le gouvernement de l'Alberta a créé un groupe spécial à cette fin. L'Alberta Relationship Threat Assessment and Management Initiative (ARTAMI) est le premier groupe d'évaluation des menaces au Canada auquel participent des experts dans divers domaines et des organismes d'application de la loi qui s'occupent seulement des cas de violence dans les relations et de harcèlement à risque élevé.

ARTAMI a été créée après que la victime de l'affaire de harcèlement la plus longue et grave au Canada a demandé une meilleure méthode d'évaluation des menaces en Alberta. Un comité composé, notamment, de représentants d'organismes gouvernementaux, policiers et communautaires, a passé trois ans à élaborer cette initiative.

ARTAMI est composée de policiers de la GRC et des services de police de Calgary, Edmonton, Medicine Hat et Lethbridge qui font équipe avec un procureur de la Couronne, un expert en protection de l'enfance, un expert en droit de la famille et un psychologue consultant. Les policiers formés pour analyser des menaces fournissent aux services de police et de justice de l'Alberta ce qui suit :

- Évaluation des menaces et plans de gestion des cas;
- Recommandations relatives aux enquêtes, aux accusations, aux ordonnances du tribunal, aux exigences et aux stratégies en matière de sécurité des victimes;

Objectifs d'ARTAMI

- Réduire le nombre de situations violentes dans les relations qui se terminent souvent par des actes de violence graves, notamment le meurtre et le suicide.
- Intégrer l'intervention de la justice pénale au harcèlement et mettre fin au harcèlement criminel ainsi qu'à tout acte de violence dans les relations.
- Développer une expertise au sein de l'ARTAMI et demander aux professionnels du groupe d'améliorer les programmes d'évaluation actuels par une approche multidisciplinaire des affaires à risque élevé.
- Consulter les demandes de déclaration de délinquants dangereux et à contrôler lorsque les délinquants ont des antécédents de violence dans leurs relations
- Collaborer avec les organismes communautaires qui aident les victimes de violence dans les relations et leurs enfants à élaborer des stratégies de sécurité.
- Faire connaître davantage l'ARTAMI afin que les services communautaires sachent où demander de l'aide lorsque les menaces et la violence dans les relations familiales surpassent la capacité des services de police locaux et les autres organismes communautaires.
- Maintenir des liens avec divers organismes communautaires afin que l'ARTAMI puisse répondre aux besoins relatifs à l'invalidité, à la langue, à la culture, au statut d'immigrant, à l'orientation sexuelle et à l'itinérance.

- Témoignage judiciaire d'experts pour le cautionnement, les audiences de détermination de la peine, de garde d'enfants et de droits de visite et les demandes de tutelle;
- Participation à des conférences de cas;
- Formation spécialisée en violence familiale, harcèlement et évaluation et gestion des cas à risque élevé.

Le mandat d'ARTAMI est d'identifier les individus qui posent une menace pour les personnes de la communauté et de trouver le meilleur moyen de gérer et de réduire le risque qu'ils posent. Tous les cas présentés à ARTAMI viennent de services de police ou de procureurs. D'autres organismes et intervenants, comme les maisons de refuge pour femmes battues, les travailleurs en service social intervenant auprès des enfants et les professionnels de la santé mentale, peuvent adresser des clients à leur service de police local.

Après avoir reçu une demande d'un service de police, les membres d'ARTAMI examinent tous les documents fournis, déterminent les risques et font des suggestions pour la gestion du cas dans un rapport écrit. Ils recommandent également la planification de la sécurité de la victime ou aident les enquêteurs à obtenir un plan de sécurité préparé par un autre organisme, comme un groupe de l'assistance aux victimes de la police ou les services à l'enfance et à la famille de l'Alberta.

En déterminant les risques qu'un individu pose, les enquêteurs sont en meilleure position pour établir la priorité de leurs dossiers en ce qui a trait, par exemple, à la gestion de cas, à la sécurité du policier et à l'affectation du personnel. Les évaluations des menaces permettent de catégoriser les individus comme étant à risque faible, moyen ou élevé de commettre un acte de violence. La catégorie « faible » ne signifie pas « aucun risque », elle indique plutôt que les risques que l'individu devienne violent sont faibles mais qu'on suit toujours l'affaire. La catégorie « moyen » indique que les risques que l'individu devienne violent sont élevés et que les mesures de sécurité en place devraient le rester à moins que d'autres mesures soient nécessaires. La catégorie « élevé » indique que les risques que l'individu devienne violent sont élevés ou imminents et qu'une intervention immédiate est nécessaire afin de prévenir un acte de violence.

La violence familiale est l'une des interventions prioritaires de la police, mais aussi, l'une des plus frustrantes et difficiles à comprendre.

L'évaluation détaillée et exacte des risques que pose un individu dépend de l'exactitude et de la rigueur de l'information utilisée. Donc, plus les enquêteurs peuvent obtenir d'information, mieux c'est. À tout le moins, cette information devrait permettre de déterminer les antécédents de l'individu en matière de relations, d'emploi, d'enfance, d'éducation, de santé mentale, de consommation de drogues, d'accès à des armes, de réseaux de soutien et toute autre information susceptible, selon les enquêteurs, d'aider les membres d'ARTAMI. Cette information peut se trouver dans de nombreux dossiers, notamment, les rapports de police, les rapports médicaux et de santé mentale, les rapports des services de probation, les dépositions de témoins et les dossiers du Service correctionnel du Canada. Si possible, il faut fournir ces documents à l'enquêteur d'ARTAMI.

Afin d'assurer l'objectivité et l'intégrité des évaluations des menaces, ARTAMI n'intervient pas dans les situations de crise ou sur les lieux de crime, ne mène ni ne gère d'enquêtes principales et ne rencontre ni les délinquants ni les témoins.

Conclusion

En moins d'un an, ARTAMI a apporté son aide dans plus de 155 affaires considérées à risque élevé. Son objectif est d'atténuer la souffrance et la peur et de réduire le nombre de décès qui résultent de situations à risque élevé en fournissant une expertise en évaluation des menaces et en réduction des risques.

Les résultats de l'Unité de l'évaluation des menaces (UEM) de la Police provinciale de l'Ontario, une initiative policière similaire, démontrent que les mesures d'intervention ont vraiment une incidence dans la prévention des décès causés par la violence familiale. Au cours des 14 années d'existence de l'UEM, il n'y a pas eu de décès dû à la violence familiale dans les affaires où l'UEM est intervenue.

On souhaite que dans le futur, il n'y ait plus de décès dus à la violence familiale en Alberta, particulièrement dans les affaires où ARTAMI sera intervenue. ■

Le Service de police de Vancouver entre dans le monde virtuel

Le Service de police de Vancouver

Le SPV était le premier service de police à s'inscrire à Second Life.

Par la gend.-dét. Cherie Duggan
Service de police de Vancouver

Comme bon nombre de grandes organisations, le Service de police de Vancouver (SPV) est devenu victime de l'essor de l'économie et du marché du travail. Attirer des candidats qualifiés constitue, pour les services de police, un défi constant.

En 2003, le SPV a reçu 1 138 candidatures d'aspirants agents de police. En 2006, il n'en a reçu que 297. Il est devenu évident que le groupe du recrutement du SPV devait repenser ses stratégies en vue d'attirer d'excellents candidats tout en maintenant les exigences essentielles des postes. En fait, le Service devait trouver une façon novatrice et moderne d'améliorer ses méthodes de recrutement.

Le SPV a donc fait appel à un groupe d'avant-gardistes du programme de maîtrise en médias numériques (MMN) du campus Great Northern Way à Vancouver, en Colombie-Britannique. Gerri Sinclair, Ph. D., directrice du programme, souhaitait attirer la bonne combinaison d'étudiants, qui font partie de la génération Flickr, YouTube, MySpace et Facebook.

En novembre 2006, après avoir créé le profil virtuel de l'établissement dans Second Life (SL), l'univers virtuel le plus prisé sur le Web, Mme Sinclair et son équipe ont organisé une journée de recrutement sur les campus réel et virtuel. Après avoir entendu parler de l'initiative du programme de MMN, l'insp. Kevin McQuiggin de la Section de la police scientifique du SPV s'est dit que si son service adoptait une stratégie semblable, il réussirait peut-être à attirer des jeunes qui aspirent à devenir policiers.

Second Life est un environnement virtuel dans lequel les internautes interagissent au moyen d'avatars (personnages) animés et d'un réseau social dans un métavers (monde virtuel).

L'insp. McQuiggin a approché Mme Sinclair en vue d'établir un partenariat entre le SPV et le programme de MMN et de tenir à l'intention du SPV une séance d'information sur l'utilisation de Second Life comme outil de recrutement.

Mme Sinclair a accepté la proposition et a offert d'organiser la séance en ligne sur son campus virtuel et d'aider les membres du SPV à naviguer sur SL. La gend.-dét. Cherie Duggan du groupe du recrutement du SPV a ensuite travaillé avec les représentants du programme de MMN à l'adaptation à un public virtuel (sur SL) de la séance d'information mensuelle destinée aux membres du SPV. Cette démarche avait deux objectifs : utiliser le monde virtuel, un médium jusqu'alors inexploité pour le recrutement, pour annoncer que le SPV embauche, et souligner la vision progressiste du Service.

Le 30 mai 2007, le groupe du recrutement du SPV a lancé sa séance d'information sur SL, qui comprenait la présentation d'un diaporama et d'une vidéo. La gend.-dét. Duggan contrôlait l'avatar, qui portait un uniforme conçu spécialement pour l'occasion ainsi qu'un insigne et une ceinture utilitaire, et communiquait avec d'autres avatars à l'aide d'un clavier. Une trentaine d'internautes ont pris part à cette première séance ponctuelle et, par la suite, quatre personnes ont envoyé leur curriculum vitæ par courriel au SPV.

La séance a assurément porté des fruits, car elle présentait une nouvelle façon de recruter, le SPV étant le premier service de police au monde à s'inscrire à Second Life. Même si la séance n'a pas permis au SPV d'engager des recrues, elle a fait l'objet d'une grande couverture médiatique.

La plupart des commentaires reçus étaient positifs et le projet a suscité un intérêt considérable. Des articles sur l'initiative ont paru dans le *South China News*, le magazine *Italian Economy* et le *Police Professional Journal* de la Grande-Bretagne. Même un an après la première séance sur Second Life, le SPV continue de recevoir des courriels à ce sujet. Bien que la plupart des demandes d'emploi reçues visent des postes civils de TI, une personne de l'Italie a communiqué avec le SPV et a rencontré un membre du groupe du recrutement à Vancouver.

De nombreux candidats potentiels ont visité le site du SPV dans Second Life. Or, l'un des inconvénients du site était qu'il fallait beaucoup de temps pour le concevoir et le tenir à jour. Une seule personne ne pouvait en être chargée, puisqu'elle aurait dû s'y consacrer pendant une période indéterminée et posséder des connaissances techniques dans le domaine, et rares sont les services de police qui ont de telles ressources ou acceptent d'investir dans celles-ci.

Cela dit, le SPV envisage de tenir une deuxième séance d'information sur Second Life pour attirer des candidats potentiels dans le cadre de sa campagne actuelle de recrutement. De nos jours, les internautes friands de technologie possèdent des compétences recherchées par le secteur policier, car elles constituent un complément aux qualités souhaitables chez les recrues. ■